

A TRAVERS NOS VILLAGES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

EDITE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOMIGNIES

AOUT 2020



WWW.MOMIGNIES.BE

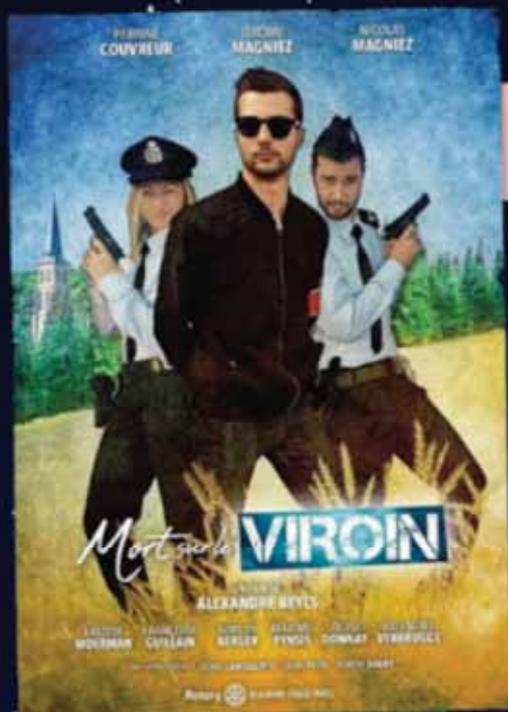
DIMANCHE 23 AOÛT 2020 - MOMIGNIES - PARKING DE L'HEUREUX ABRI

Cinéma en
PLEIN AIR
À NE PAS MANQUER!

Accueil des enfants
par Anna et Elsa
à partir de 14h!



15H



19H

UN FILM LOCAL
& UN RÉALISATEUR
DE LA RÉGION :
ALEXANDRE BEYLS

UNE INTRIGUE
POLICIÈRE AU CŒUR
DE LA WALLONIE !

MORT SUR LE VIROIN

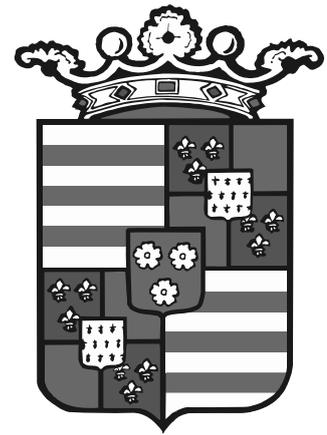
PARKING ET ENTRÉE
ROUTE DE BEAUWELZ

P.A.F. : 7€ - Art 27 : 1 ticket + 1,40 €



RENSEIGNEMENTS ET **RÉSERVATIONS**
APRÈS DU CENTRE CULTUREL - TEL : 060 51 24 60

Le Mot du Bourgmestre



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En cette période estivale, j'aimerais, au nom de notre belle commune, avoir un mot et une pensée en particulier pour nombre d'entre vous.

En effet, depuis le début de cette année, nous connaissons à Momignies, en Belgique, et même dans le monde entier, une crise sans précédent. La pandémie mondiale du Coronavirus est venue bouleverser notre quotidien à tous.

Ce virus est malheureusement loin d'être derrière nous, mais nous savons déjà que nous devons tirer de nombreux enseignements de cette crise sanitaire. Le travail de nombreux indépendants - restaurateurs, patrons de PME, infirmiers, kinésithérapeutes, commerçants, etc. - a été mis à mal. Nous l'étions déjà mais, aujourd'hui plus que jamais, nous sommes convaincus qu'ils sont, toutes et tous, le vivier de notre économie et qu'il est primordial de les soutenir.

Mais je pense aussi et surtout, à tous ceux grâce à qui nous avons pu traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles. Vous infirmiers, vous aides-soignants, vous médecins, vous pharmaciens, mais aussi vous éboueurs, vous agents de la propreté, vous pompiers, vous policiers, vous agents de la fonction publique, et bien d'autres encore ... Bref, à vous tous qui avez, par votre travail et votre implication, permis à notre société de continuer à vivre, je tiens à vous remercier chaleureusement et au nom de notre entité. Cette crise nous a démontré que les métiers les plus essentiels ne sont pas toujours les métiers les mieux valorisés.

Enfin, cette année a également été marquée par un triste événement. Notre Bourgmestre et ami, Albert, s'en est allé après une vie consacrée à ses différentes carrières notamment de boucher, bourgmestre, époux, père, grand-père et arrière-grand-père.

En raison de la crise du Coronavirus, je sais que beaucoup d'entre vous n'ont pas pu assister aux funérailles d'Albert et le regrettent. C'est pourquoi je vous fais part ici, avec les quelques mots qui suivent, du discours que j'ai pu tenir, non sans émotion, en son honneur.

Dans ce même contexte, j'adresse mes sincères condoléances à celles et ceux qui, en ces temps particuliers, ont dû déplorer le décès d'un proche et à qui les mesures drastiques de lutte contre la pandémie ont empêché de faire le deuil dans des conditions normales.

Continuez à prendre bien soin de vous, et des autres.

**Cher Albert,
Mon ami,
Mon mentor,
Mon père en politique,**

Je ne vais pas retracer ici toute ta carrière politique, qui fut longue. 50 ans au 9 mars de cette année, soit un demi-siècle. Les discours successifs de tes amis en parleront largement.

Mon premier discours, après ma prestation de serment ce 16 juin 2020 fut pour toi. Je ne pensais pas devoir en refaire un deuxième aussi vite et, de plus, le dernier...

Si je suis aujourd'hui Bourgmestre, ce qui était ton vœu le plus cher, c'est grâce à toi, qui a eu confiance en moi, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens de Momignies.

Le 17 juin au matin, je t'ai rapporté ton écharpe de Bourgmestre, que tu as dignement portée pendant plus de trente ans. Je dois, en ton nom, remercier également le groupe de Jean-Marc Monin, qui s'était abstenu vu ton absence et sachant que ta volonté était que notre groupe MR-PS puisse continuer sur ta lignée afin que ta volonté soit respectée. Ce jour, tu m'as confié avoir apprécié le geste. Mais malheureusement, parti trop tôt, tu n'as pas eu l'occasion de lui dire.

Je souhaite, comme toi, que notre alliance MR-PS continue sur sa lancée dans le même esprit.

Tu me connaissais alors que j'étais encore un gamin. A l'époque, quand j'avais l'âge de sortir, je te côtoyais lors de manifestations populaires où tu me faisais déjà rencontrer les amis politiques qui t'étaient chers, je pense à feu ton ami Etienne Bertrand, ainsi que feu Daniel Ducarme et bien d'autres encore qui sont présents aujourd'hui ou qui ont une pensée pour toi.

En 2001, à Flobecq, lors du grand prix de Wallonie, tu m'as demandé si je voulais rejoindre ton équipe pour les élections de 2006. Toi qui étais un homme juste, de parole, ce qui est de plus en plus rare de nos jours, je me souviens encore de tes mots : « Si tu acceptes je serai content, si pas, on restera amis ».

Comment dire non à un homme rassembleur et fédérateur comme toi, qui savais trouver les mots à ta façon.

Malheureusement, toi qui es allé à tant d'enterrements et qui as côtoyé tant de gens, ce jour, tu prends un autre départ, dans une certaine intimité, à cause du COVID19.

Homme du cru, homme de terrain, d'un pragmatisme résistant à toute épreuve, tu affectionnais débattre de tes projets au sein de ton équipe. Tu écoutais, analysais et proposais la décision que tu estimais la plus opportune dans l'intérêt de ta commune et des citoyens. Et, comme tu le disais toujours « **Il faut être au service de la population et non pas se servir de la population.** »

Tu étais aussi un homme d'une grande disponibilité, prêt à apporter de l'aide, quelle que soit l'appartenance politique. Tu étais le Bourgmestre de toutes et tous. Tu étais surtout un homme de cœur, d'une grande sensibilité, pour lequel l'amitié n'était pas un vain mot.

Durant toute ta gestion, tu as veillé à conserver l'emploi de l'ensemble du personnel malgré des passages financiers difficiles. Je les remercie aujourd'hui d'avoir fait une haie d'honneur devant la maison communale pour te rendre hommage en reconnaissance.

En venant du funérarium, nous avons fait un arrêt devant ta boucherie, endroit de ton premier métier, boucherie de ton grand-père, de tes parents et que tes enfants et petits-enfants ont reprise par la suite, ce dont tu étais très fier. **C'est la cinquième génération !**

Nous nous sommes ensuite arrêtés devant le château ferme qui, au départ, était une ruine au centre du village de Macon, mais qu'avec ta persévérance et la motivation de ton équipe tu as transformée en un lieu d'hébergement réputé jusqu'au-delà de nos frontières.

Comme tu disais toujours, engagé très tôt en politique, tout en travaillant à la boucherie, tu as eu de la chance d'avoir le soutien de ton épouse et de tes enfants pour arriver là où tu étais, regrettant de n'avoir pas passé plus de temps avec eux, mais ils ne t'en voulaient pas.

Malheureusement ton fils Yves nous a quittés en 2016, et fin février de cette année c'est ton épouse Michèle qui s'est éteinte. Aujourd'hui, bien trop tôt encore, tu es parti les rejoindre.

Je pense qu'après tout ce que tu as fait, après la vie que tu as consacrée à toutes et à tous, il est temps de te reposer en paix. **Encore merci pour tout !**

Pour toi, l'homme aux expressions savoureuses, je terminerai uniquement par deux de celles-ci : « **Tout morceau avalé n'a plus point de goût** », c'est tellement vrai...

Et l'autre lorsque tu tapais sur la table en disant « **C'est mi qu'est maître** »... Certains ironisaient en te surnommant Mickey mais sache que pour beaucoup tu étais un grand maître...

Au revoir, mon grand ami Albert.

Le Bourgmestre

Eddy Bayard



Compétences du Collège communal



Eddy Bayard - *Bourgmestre* - +32 (0)495/52.21.40

Compétences : Affaires générales – Gestion du personnel - Finances, budget
Secrétariat et administration – Etat-civil et population - Noces jubilaires – Police
Affaires judiciaires – Immigrations et étrangers – Intercommunales – Energie
Cultes et fabriques d'églises – Marchés publics – Assurances – Agriculture et forêts
Commerce et PME (Industries et Marchés) – Classes moyennes
Aménagement du territoire et urbanisme – Pompiers et protection civile



Véronique Riez - *1^{ère} Echevine* - +32 (0)496/68.71.28

Compétences : Culture – Arts – Archives - Bibliothèque – Musique – Enseignement
Affaires européennes – Tourisme – Egalité des chances – Bien-être animal
Village propreté – Participation citoyenne – Plan communal de développement rural
(P.C.D.R.) – Plan communal de développement de la Nature (P.C.D.N.) - Mobilité



Fabienne Brousmiche - *2^{ème} Echevine* - +32 (0)475/51.66.49

Compétences : Bien-être – Santé – Hygiène – Handicap – Famille
Garderies et Centres de vacances – Emploi (Agence locale pour l'Emploi, formation,
encadrement des chômeurs) – Plan de cohésion sociale (maison de quartiers)
Jumelages – Conseil consultatif des Aînés – Conseil communal des enfants
Troisième âge – Accueil Temps libre – Aires de jeux



Frédéric CROWET - *3^{ème} Echevin* - +32 (0)496/08.75.57

Compétences : Travaux publics – Espaces verts – Environnement
Infrastructures routières – Voiries – Problématique des déchets – Egouttage
Cimetière et Conservation des monuments – Politique de prévention
Gestion immobilière communale – Sécurité



Noah HOCQUET - *4^{ème} Echevin* - +32 (0)475/91.08.57

Compétences : Affaires patriotiques et militaires
Jeunesses (Fêtes, kermesse et réception) – Sports et Infrastructures sportives et loisirs
Salles communales – TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)
Informatique



Maryse Daubercies - *Présidente du C.P.A.S*

+32 (0)477/96.07.50 +32 (0)493/25.68.58

Pensions - Logement - Affaires sociales et coordination sociale

Les membres du Conseil communal (par ordre alphabétique) :

Bayard Eddy, Crowet Frédéric, Curri Katia, Daubercies Maryse, Fortemps Robert, Hocquet Noah,
Kempkens-Brousmiche Fabienne, Monin Jean-Marc, Paquet Eric, Poullain Jean-Marc, Raux Ingrid,
Recloux Olivier, Riez Véronique, Salengros Frédéric, Sobry Rachel, Vandendorpe José.

Echos du Conseil Communal

SEANCE DU 28 JANVIER 2020

Excusés : DEPRET, PAQUET.

Point 1 : INFORMATIONS

- La vente publique des lots de bois de chauffage a eu lieu le 21 décembre 2019, pour un montant de 16.778,70 euros (frais et TVA compris) ;
- La délibération du Conseil communal du 26 novembre 2019 concernant l'établissement, pour l'exercice 2020, de la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et y assimilés a été approuvée par la Direction générale des Pouvoirs locaux ;
- Le Gouvernement wallon a adopté le 7 février 2013 un arrêté relatif à l'emploi de travailleurs handicapés dans les Provinces, Communes, CPAS et associations de services publics. Cette réglementation prévoit l'obligation pour ces services d'employer un nombre de travailleurs handicapés fixé à 2,5 % de leur effectif au 31 décembre de l'année précédente.

Pour notre administration, le nombre d'équivalent temps plein au 31 décembre 2019 s'élève à 61,70. De ce fait, nous devons employer 1,54 ETP. Nous remplissons les conditions car nous employons 2,5 ETP dans notre personnel communal. Notre solde est positif ($2,50 - 1,54 = 0,96$), notre obligation est donc rencontrée.

Point 2 : CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE – BUDGET 2019

Le Conseil communal approuve, à l'unanimité, le budget 2020 du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire :	Recettes	Dépenses	Solde
	2.471.141,92	2.471.141,92	0
Dotation communale : 950.000			
Service extraordinaire :	Recettes	Dépenses	Solde
	0	0	0

Point 3 : APPLICATION DU CODE DE RECOUVREMENT DES CREANCES FISCALES ET NON FISCALES LOI DU 13 AVRIL 2019 (MONITEUR BELGE DU 30 AVRIL 2019) MODIFICATION DES REGLEMENTS TAXES COMMUNALES

Approuvé à l'unanimité par le Conseil communal, sur proposition du Collège.

Point 4 : ACQUISITION DE TARMAC – EMPIERREMENT GRENAILLE ET EMULSION POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE

4.1. APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE D'ENTRETIEN DE VOIRIE - FOURNITURE DE GRENAILLES

Conseil communal arrête à l'unanimité le cahier des charges N° 2020/022 et le montant estimé du marché "Entretien de voirie - Fourniture de grenailles", établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 15.900,00 € hors TVA ou 19.239,00 €, 21% TVA comprise.

4.2. APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE D'ENTRETIEN DE VOIRIE - FOURNITURE D'EMPIERREMENT

Le Conseil communal arrête à l'unanimité le cahier des charges N° 2020/020 et le montant estimé du marché "Entretien de voirie - Fourniture d'empierrement", établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement

du Territoire et de l'Environnement sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 3.300,00 € hors TVA ou 3.993,00 €, 21% TVA comprise.

4.3. APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE D'ENTRETIEN DE VOIRIE - FOURNITURE D'EMULSION

Le Conseil communal arrête à l'unanimité le cahier des charges N° 2020/023 et le montant estimé du marché "Entretien de voirie - Fourniture d'émulsion", établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement est approuvé. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 26.975,00 € hors TVA ou 32.639,75 €, 21% TVA comprise.

4.4. APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE D'ENTRETIEN DE VOIRIE - FOURNITURE DE TARMAC

Le Conseil communal arrête à l'unanimité le cahier des charges N° 2020/021 et le montant estimé du marché "Entretien de voirie - Fourniture de tarmac", établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 17.500,00 € hors TVA ou 21.175,00 €, 21% TVA comprise.

Point 5 : CAHIER DES CHARGES EN VUE DE LA LOCATION SOUS BAIL A FERME DE BIENS PUBLICS

Le Conseil communal,

Considérant que la plupart des biens immobiliers communaux non bâtis ne sont actuellement pas loués et qu'il s'indique de procéder à leur mise en location ;

Considérant les propositions du Collège communal relatives à la gestion des biens immobiliers communaux non bâtis ;

arrête à l'unanimité le cahier spécial des charges relatif à la gestion des biens immobiliers communaux non bâtis élaboré par le service communal de la gestion du patrimoine.

Point 6 : CIMETIERES – CONCESSIONS PLEINE TERRE – FIXATION DES PRIX

Le Conseil communal,

le tarif des concessions pleine terre est fixé comme suit à partir du 1^{er} février 2020 :

Emplacement en concession pleine-terre (30 ans) :

	Personnes domiciliées dans la commune	Personnes non domiciliées dans la commune
Terrain	250,-€	00,-€
Caveau double	650,-€	1.300,-€
TOTAL :	900,-€	1.800,-€
Terrain	250,-€	500,-€
Caveau simple	400,-€	800,-€
TOTAL :	650,-€	1.300,-€

Point 6 : REGLEMENT RELATIF A L'OCTROI D'INDEMNITES AUX MEMBRES EXTERIEURS DU JURY D'EXAMEN DE RECRUTEMENT

Considérant qu'il y a lieu de fixer les modalités et les montants de l'indemnité à octroyer aux membres extérieurs qui composent les jurys d'examens de recrutement des agents communaux, en ce compris les grades légaux , le Conseil communal arrête à l'unanimité :

- Une indemnité forfaitaire d'un montant de 100,00 € (cent euros) est octroyée, pour l'ensemble de leurs prestations, aux membres extérieurs des jurys d'examens chargés d'organiser et d'évaluer les différentes épreuves de recrutement.

- Les frais de déplacements des membres extérieurs des jurys d'examens chargés d'organiser et d'évaluer les différentes épreuves de recrutement sont remboursés conformément aux dispositions de l'article 74 de l'arrêté royal du 13 juillet 2017 fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale.

SEANCE DU 2 MARS 2020

Excusé : DEPRET.

Point 1 : INFORMATIONS

Le S.P.W., Direction des Pouvoirs Locaux a approuvé le budget 2020 de la Commune.

Point 2 : CHARTE DE L'EGALITE DES CHANCES DANS LES COMMUNES WALLONNES

Le Conseil communal, à l'initiative du Collège communal, décide à l'unanimité que la Commune de Momignies s'engage à :

1. Favoriser une politique d'égalité des chances au sein de ses services et sur son territoire par la mise en place d'un plan d'action et le suivi régulier de sa mise en œuvre.
2. Désigner une personne de référence qui sera en charge de l'Égalité des Chances.
3. Lutter contre toutes formes de discrimination.
4. Permettre à chaque citoyen-ne de participer à la vie locale/publique sans discrimination.
5. Promouvoir les actions et sensibiliser les citoyen-ne-s, les membres de son personnel et les partenaires à la Charte de l'Égalité des Chances.
6. Intégrer l'Égalité des Chances dans tous les domaines de la vie politique.
7. Veiller à garantir la diversité et l'égalité des chances au sein de son administration à chaque étape de la carrière (recrutement, formation, développement des compétences et évolution de carrière).
8. Communiquer son engagement auprès du personnel communal, du CPAS, des partenaires, des différents conseils consultatifs et des citoyen-ne-s.
9. Veiller au respect de la Charte dans toute l'entité communale.
10. Développer des synergies avec l'ensemble des acteurs actifs dans le domaine de l'égalité des chances.

Copie de la présente sera transmise à Madame Christie MORREALE, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, en charge de l'égalité des chances et des Droits des Femmes et au Conseil des Femmes Francophones de Belgique.

Point 3 : PLAN DE COHESION SOCIALE – RAPPORTS D'ACTIVITES ET FINANCIER 2019

3.1. PLAN DE COHESION SOCIALE – RAPPORT FINANCIER 2019

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport financier 2019 du Plan de Cohésion Sociale de Momignies.

3.2. PLAN DE COHESION SOCIALE – RAPPORT FINANCIER ARTICLE 18 - 2019

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport financier Article 18- 2019 du Plan de Cohésion Sociale de Momignies.

Point 4 : BIBLIOTHEQUE – RAPPORT D'ACTIVITES

Le Collège communal approuve à l'unanimité le rapport d'activités de la bibliothèque.

Point 5 : Point 5 : ASBL ET ASSOCIATIONS – COMPTE 2019

5.1. ROYAL TENNIS CLUB

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 du Royal Tennis Club de Momignies aux montants suivants :

Recettes : 36.249,49

Dépenses : 37.496,44

Résultat : - 1.246,95

5.2. A.P.N.M.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de l'A.P.N.M. aux montants suivants :

Solde 2018 : 1.607,74

Recettes 2019 : 0

Dépenses 2019 : 36,20

Solde 2019 : 1.571,54

Point 6 : ACQUISITION DE MATERIAUX POUR L'AMENAGEMENT DE L'ARRIERE DE L'ANCIENNE CURE DE MACON – MARCHE DE FOURNITURES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le marché relatif à l'acquisition des fournitures nécessaires aux travaux d'aménagement du passage de la cour d'école des gardiennes vers les primaires, en passant par l'ancienne cure, à Macon. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 10.000 €, 21% TVA comprise.

Point 7 : MOBILIER SCOLAIRE – ACHAT DE CLOISONS ET MOBILIER POUR LA CREATION D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE EN MATERNELLE A MONCEAU-IMBRECHIES – MARCHE DE FOURNITURES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité d'acquérir du matériel pour équiper une classe maternelle dans une salle communale à Monceau-Imbrechies pour un montant maximum de 5.000,00 €, T.T.C.

Point 8 : SALLES COMMUNALES – ACHAT MOBILIER ET MATERIEL – MARCHE DE FOURNITURES – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'acquérir du matériel et de la vaisselle pour certaines salles pour un montant maximum de 5.000,00 €, T.T.C.

Point 9 : MARCHE DE LOCATION/ENTRETIEN DES EXTINCTEURS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHE – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le cahier des charges N° 2020/024 et le montant estimé du marché "Location et entretien des extincteurs", établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 57.620,00 € hors TVA ou 69.720,20 €, 21% TVA comprise.

Point 10 : PROGRAMME P.A.R.I.S. – CONVENTION AVEC HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE

Le Conseil communal ratifie à l'unanimité la convention de collaboration du 29 janvier 2020 entre la Province de Hainaut, Hainaut Ingénierie Technique et la commune de Momignies.

Point 11 : ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 DECEMBRE 2019 RELATIF A LA VENTE DE PARCELLES DE TERRAIN COMMUNAL – MODIFICATION DECISION

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que les parcelles de terrain communal suivantes, sises à BEAUWELZ, Les Trieux Troués :

Lot A : Un excédent de voirie résultant de la suppression partielle des chemins n° 2 et 11, non-cadastré, d'une superficie mesurée de 5a38ca, estimé à 2.817,60€

Lot B : Une parcelle cadastrée 394/02B/pie d'une superficie mesurée de 1a 28ca, estimée à 2.000,00€ ; telles que reprises et délimitées sous teinte jaune au plan dressé par Monsieur Dominique PAJOT, Géomètre – Expert à BERTIX, en date du 5 octobre 2018 ;

sont vendues à Madame Maureen FONTESSE, domiciliée à 6594 MOMIGNIES, Chemin Entre les Deux Bois, 5, pour le prix de 4.820,00 € (QUATRE MILLE HUIT CENT VINGT EUROS), outre les frais.

Point 12 : VENTE DE L'HABITATION SISE A SELOIGNES, RUE SAINT-ROCH N° 2 (ANCIEN PRESBYTERE) – PRINCIPE – CONDITIONS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que le bâtiment, sis à SELOIGNES, cadastré section B 205 B, d'une superficie de 497 m², R.C. de 542,00€, estimé par Monsieur Jean-Pol MANON, Géomètre – Expert immobilier à CLERMONT, en date du 27 janvier 2020 est mis en vente au montant minimum de 190.000,00 €, outre les frais.

La vente se fera de gré à gré.

Point 13 : VENTE DU LOGEMENT SIS A MOMIGNIES GRAND-PLACE N° 21 – PRINCIPE – CONDITIONS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que le bâtiment, sis à MOMIGNIES, cadastré section B 535 R, d'une superficie de 2 ares 30 ca, R.C. de 483,00€, tel que repris par Monsieur Jean-Pol MANON, Géomètre – Expert immobilier à CLERMONT lors de son expertise du 27 janvier 2020 est mis en vente au montant minimum de 60,000€, outre les frais.

La vente se fera de gré à gré.

Point 14 : ENSEIGNEMENT – PLAN DE PILOTAGE – CONVENTION AVEC LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT DES COMMUNES ET DES PROVINCES

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention avec le CECP pour l'accompagnement de nos écoles, dans la troisième phase de mise en œuvre des plans de pilotage.

Point 15 : MOTION POUR LA MODIFICATION ET LE REPORT DE L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 5 JUILLET 2018 RELATIF A LA GESTION ET A LA TRACABILITE DES TERRES

Le Conseil communal adopte par 14 voix contre 2, la présente motion.

SEANCE DU 2 JUIN 2020

Excusé : DEPRET.

La séance commence par des remerciements à toutes celles et tous ceux -associations, sociétés, le personnel médical, le personnel communal, la police- qui ont œuvré à la gestion de la crise sanitaire ; également à la population pour le respect des règles de confinement auxquelles elle a été astreinte.

Point 1 : GOUVERNANCE LOCALE

1.1. DEMISSION DU BOURGMESTRE

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Albert DEPRET domicilié à 6591 MOMIGNIES (Macon) rue d'En Bas 10, de ses fonctions de Bourgmestre.

1.2. AVENANT N°2 AU PACTE DE MAJORITE – APPROBATION

Par respect pour le Bourgmestre en titre et afin que ce point soit délibéré en sa présence, le Conseil accepte à l'unanimité de le reporter à sa prochaine séance.

1.3. PRESTATIONS DE SERMENT

Par voie de conséquence, considérant la décision prise concernant le point précédent, ce point est reporté.

Point 2 : INFORMATIONS

Le Service public de Wallonie, Direction des pouvoirs locaux, a approuvé la délibération du Conseil communal du 28 janvier 2020, concernant l'application du code de recouvrement des créances fiscales aux règlements-taxes en vigueur et dont la période de validité est postérieure au 1^{er} janvier 2020, pour les exercices 2020 et suivants.

Point 3 : FABRIQUES D'EGLISES – COMPTE 2019

3.1. COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE MOMIGNIES

Le Conseil communal arrête par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2019 (boni de 8932,91 €) du Conseil de Fabrique de Momignies.

3.2. COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE BEAUWELZ

Le Conseil communal arrête par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2019 (boni de 708,30 €) du Conseil de Fabrique de Beauwelz.

3.3. COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE SELOIGNES

Le Conseil communal arrête par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2019 (boni de 2557,97 €) du Conseil de Fabrique de Seloignes. e compte de l'exercice 2019 (boni de 708,30 €) du Conseil de Fabrique de Beauwelz.

3.4. COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE MACON

Le Conseil communal arrête par 15 voix et 1 abstention le compte de l'exercice 2019 (boni de 1055,70 €) du Conseil de Fabrique de Macon.

Recettes	Dépenses	Solde	Intervention communale	
Momignies	31.598,75	22.665,84	8.932,91	19.278,93
Beauwelz	7.701,44	6.993,14	708,30	5.629,86
Seloignes	13.505,35	10.947,38	2.557,97	11.315,72
Macon	10.767,17	9.711,47	1.055,70	7.650,51

Point 4 : ASBL ET ASSOCIATIONS – COMPTE 2019

4.1. ASBL VIA PERFECTA

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de l'ASBL Via Perfecta aux montants suivants :compte de l'exercice 2019 (boni de 8932,91 €) du Conseil de Fabrique de Momignies.

Recettes : 90.287,22

Dépenses : 76.871,08

Solde : 13.416,14

4.2. ASBL ESEM

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de l'ASBL ESEM aux montants suivants :

Recettes : 289.022,34

Dépenses : 282.899,05

Solde : 6.123,69

4.3. LIGUE HUMANISTE CHIMAY-MOMIGNIES

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de la Ligue humaniste Chimay-Momignies aux montants suivants :

Recettes : 5.790,25

Dépenses : 4.127,42

Solde : 1.662,83

4.4. O.N.E.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte 2019 de l'O.N.E. aux montants suivants :

Recettes : 4.684,73

Dépenses : 6.385,26

Solde : - 1.700,53

Point 5 : INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATIONS

5.1. ASSEMBLEES GENERALES

5.1.1. IPALLE - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2020

Le Conseil communal approuve à l'unanimité les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 de l'Intercommunale IPALLE .

5.1.2. INTERCOMMUNALE IGRETEC – ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2020.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'IGRETEC ;

5.2. GARANTIE D'EMPRUNT CENTRE DE SANTE DES FAGNES

Le Conseil communal décide à l'unanimité de se porter caution solidaire envers la banque BELFIUS, tant en capital qu'en intérêts, commissions et frais, proportionnellement à la quote-part communale de l'emprunt total précité, à savoir 1.009.359 euros (un million neuf mille trois cent cinquante-neuf euros), contracté par l'Intercommunale.

Point 6 : MOMICLIC – RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2019 de Momiclic.

A noter : un succès très satisfaisant en 2019 pour le taux de participation dans les formations organisées en 2019.

Point 6 : ARRETES DES BOURGMESTRES CONCERNANT LES ACTIVITES ET RASSEMBLEMENTS

Considérant que les Bourgmestres des Communes de Momignies, Chimay, Froidchapelle, Sivry-Rance et Beaumont ont pris une ordonnance le 28 avril 2020 concernant l'interdiction des activités et rassemblements ;

Considérant que le Conseil national de sécurité a interdit tous les événements de masse jusqu'au 31 août 2020, sans préciser cette définition de masse ;

Considérant que les autorités communales de Momignies estiment que les ducasses et autres manifestations publiques organisées sur son territoire, notamment sous chapiteau, sont des événements de masse ;

Vu l'ordonnance du Bourgmestre du 27 mai 2020 qui :

- Annule l'ordonnance de police du 28 avril 2020 ;
- précise, qu'à l'exclusion des activités autorisées par le Conseil national de sécurité, toutes les manifestations rassemblant le public sont interdites sur la commune de Momignies ;
- précise l'entrée en vigueur de ses dispositions le 28 mai jusqu'à la publication de l'Arrêté ministériel concernant l'annonce du Conseil national de sécurité autorisant les rassemblements de masse ;

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que l'ordonnance du Bourgmestre du 27 mai 2020 mentionnée ci-dessus est approuvée.

La présente décision est transmise à l'autorité de tutelle et à Monsieur le Gouverneur de la province de Hainaut.

Point 8 : E.S. MOMINOISE – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIERE – DEUXIEME FACTURE D'HONORAIRES – AMENAGEMENT D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE ET EXTENSION DU BATIMENT EXISTANT – RATIFICATION

Le Conseil communal arrête à l'unanimité qu'une aide financière d'un montant de 11.693,11 € est octroyée à l'ES Mominoise pour lui permettre de prendre en charge les frais inhérents à la deuxième tranche d'honoraires relative à l'étude du projet.

Cette aide financière sera récupérée par déduction sur le subside annuel octroyé à l'ES Mominoise.

Point 9 : OCTROI D'UN SUBSIDE A L'ASBL MOMIGNIES MON VILLAGE – RATIFICATION

Considérant que l'A.S.B.L. Momignies, Mon Village, bénéficiait d'une subvention de la Fondation Chimay Wartoise pour lui permettre de garantir le paiement des rémunérations de l'animateur(trice) de la Maison communautaire ; que cette subvention ne sera plus allouée dès le 1^{er} juin 2020 ;

Considérant que l'A.S.B.L. Momignies, Mon Village, a introduit une demande de subvention de 7.500,00 euros auprès de la Commune, en vue garantir le paiement des rémunérations de l'animateur(trice) de la Maison Communautaire ;

Considérant que l'A.S.B.L. Momignies, Mon Village, a joint les justificatifs des dépenses qui seront couvertes par la subvention, conformément à l'article L3331-3, § 2, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que la subvention est octroyée à des fins d'intérêt public, à savoir la gestion de la maison Communautaire;

le Conseil communal arrête à l'unanimité que l'arrêté du Collège communal du 22 avril 2020 relatif à l'octroi d'un subside, d'un montant de 7.500 euros, à l'A.S.B.L. Momignies, Mon Village, du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020, destiné à couvrir le coût de la rémunération des prestations de l'animateur(trice) de la Maison Communautaire, est ratifié.

Point 10 : VENTE DE PARCELLES DE TERRAIN COMMUNAL

10.1. VENTE TERRAIN COMMUNAL – CONSORTS HIGNY, SECTION B 361CPIE A SELOIGNES

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que la parcelle de terrain communal, en nature de superficie bâtie en zone d'habitat à caractère rural, sise à SELOIGNES, rue de la Fourchinée, 12, cadastrée section B 361 C Pie, d'une superficie mesurée de d'une superficie mesurée de 2 ares 05 centiares,, telle qu'elle est reprise et délimitée sous teinte jaune au plan dressé par Monsieur Michel GRAVY, Géomètre – Expert immobilier à FROIDCHAPELLE, en date du 6 février 2020 est vendue à Madame Vinciane LIBERT, domiciliée à 5660 COUVIN (AUBLAIN), Place Saint-Lambert, n° 6, pour le prix de 6.150,00 € .

10.2. VENTE TERRAINS COMMUNAUX – BACHELARD ERIC, SECTION A 637/02b ET 637/02c A MOMIGNIES

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que Les parcelles de terrain communal, en nature d'avant-cours en zone d'habitat à caractère rural, sises rue Chantrenne, 22 à MOMIGNIES, cadastrées section A 637/02B et 637/02C, de superficies cadastrales de respectivement 15 centiares et 28 centiares, sont vendues à Monsieur Eric BACHELART, domicilié à 6590 MOMIGNIES, rue Herreuse, 8, pour le prix de 860,00 € (huit-cent soixante euros), outre les frais.

Point 11 : PROJET LIFE

11.1. PRESENTATION DU PROJET LIFE/B.N.I.P. – ADHESION

Considérant la découverte de traces de la présence du triton crêté sur la commune de Momignies ;
Considérant le projet de « Création et restauration de mares en faveur du triton crêté » élaboré par le Centre des Naturalistes et Astronomes amateurs de la Botte du Hainaut et le Plan communal de Développement de la Nature, en collaboration avec M^{me} Hélène GHYSELYNCK, chargée de mission LIFE B.N.I.P. ;
Considérant qu'il s'agit d'un projet fédéral subsidié à 100%, ayant pour objectif de définir et de mettre en œuvre un plan stratégique visant à la protection de plusieurs espèces dont le triton crêté (*Triturus cristatus*) ;
Considérant que la commune de Momignies est inscrite dans une démarche de protection de la nature ;
Considérant que ce projet va protéger, favoriser et développer un habitat favorable au triton crêté, aider à la protection de la biodiversité et maintenir une qualité et une attractivité des sites ;
le Conseil communal décide à l'unanimité d'adhérer au projet LIFE – B.N.I.P., « Création et restauration de mares en faveur du Triton crêté ».

11.1. PROJET LIFE – MARCHÉ DE TRAVAUX – ESTIMATION – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – VOIES ET MOYENS

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que le cahier des charges N° 3P/2020/260 et le montant estimé du marché "Projet LIFE", établis par le Service des Travaux, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, sont approuvés. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 35.000,00 € TVA comprise (21 %).

Point 12 : LOCATION PATRIMOINE NON-BATI – REGLEMENT

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que le projet de convention d'occupation à titre précaire des biens immobiliers communaux non bâtis, non soumis à l'application de la loi sur le bail à ferme, fourni par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, est approuvé.

La vente de ces biens sera toujours privilégiée en favorisant le regroupement de plusieurs acquéreurs dans un même acte afin d'en réduire autant que possible les frais.

La location de ces biens fera l'objet d'une convention d'occupation à titre précaire avec l'occupant et une indemnité sera réclamée sur la base d'un montant progressif arrêté comme suit, selon la superficie du bien :

- ≤ 1 are : forfait de 30,00 €/an
- > 1 are jusqu'à 5 ares : 0,30 €/m²/an avec un minimum de 40,00 €
- > 5 ares jusqu'à 10 ares : 0,25 €/m²/an avec un minimum de 160,00 €
- > 10 ares : 0,20 €/m²/an avec un minimum de 250,00 €

Point 13 : ENSEIGNEMENT – COVID 19 – NON-REPRISE DES COURS A L'ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE MOMIGNIES – RATIFICATION

Vu le décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné ;

Vu le décret du 13 juillet 1998 relatif à l'organisation de l'enseignement préscolaire et primaire ;

Vu la décision du Conseil national de sécurité du 24 avril 2020 concernant la reprise partielle des cours à partir du 18 mai 2020 ;

Vu l'arrêté du Collège communal du 6 mai 2020 décidant de ne rouvrir aucun des sites d'implantation de l'école communale du 18 mai 2020 et de les maintenir fermés jusqu'au 30 juin 2020 ;

Vu la circulaire informative de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 29 avril 2020 concernant les consignes pour les établissements en lien avec la crise Covid-19 ;

Considérant le rapport de l'Echevine de l'Enseignement et du Directeur de l'Ecole communale fondamentale de Momignies ;

Considérant l'état des lieux des infrastructures scolaires, des ressources matérielles et humaines disponibles pour une éventuelle reprise des cours le 18 mai 2020 ;

Considérant que les acteurs de terrain ont été concertés ;

Considérant l'ancienneté des bâtiments scolaires des implantations de Macon, Monceau-Imbrechies et Beauwelz ; que seul le bâtiment de l'implantation de Macquenoise a été rénové ;

Considérant les normes sanitaires à respecter dans l'organisation des écoles ;

Considérant la vidéoconférence avec la Ministre Caroline DESIR le 6 mai 2020 à laquelle a assisté l'échevine de l'enseignement ;

Considérant l'avis des parents concernés ;

Considérant que la circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 29 avril 2020 prévoit que, si la sécurité n'est pas garantie, la reprise des cours, des activités pédagogiques et des leçons est retardée jusqu'à ce que des solutions soient trouvées ;

Considérant le rapport établi conjointement par le Conseiller en prévention et le Directeur d'école qui conclut que les infrastructures ne sont pas adaptées pour permettre la reprise des cours dans les conditions fixées par la circulaire ministérielle ;

Considérant que la sécurité, tant des enseignants que des enfants, n'est pas pleinement assurée ;

Le Conseil communal arrête à l'unanimité que l'arrêté du Collège communal du 6 mai 2020 décidant de ne rouvrir aucun des sites d'implantation de l'école communale à la date du 18 mai 2020 et de les maintenir fermés jusqu'au 30 juin 2020, est ratifié.

La présente délibération sera transmise :

- A la Commission paritaire locale ;
- Au Directeur de l'Ecole communale fondamentale de Momignies.

**A l'initiative du Collège communal,
les prochaines séances du Conseil communal seront décentralisées
et auront lieu, en tournante, dans les villages de la commune.**

Au plaisir de vous y rencontrer.

Le Directeur général f.f.,
Francis Van de Steene

Le Bourgmestre f.f.,
Eddy Bayard

Rapporté par Véronique Riez, échevine.

Téléphones utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE :	060/51.11.11.	FAX : 060/51.28.76
– SERVICES TRAVAUX :		
– GARAGE COMMUNAL :	060/51.24.85 – 060/51.17.74	
– GSM DE GARDE (WALLEE Michel) :	0497/53.91.98	
– RECYPARC :	060/51.17.38	FAX : 060/51.17.38
C.P.A.S. :	060/51.04.30	FAX : 060/51.27.30
TAXI SOCIAL (CPAS) :	060/51.04.30	
CENTRE CULTUREL LOCAL :	060/51.24.60	FAX : 060/51.31.13
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI :	060/51.11.11	
BIBLIOTHEQUE DE MOMIGNIES :	0478/88.05.62	
	0498/03.58.36	
PAROISSE DE MOMIGNIES :	060/51.45.09	
	paroissedemomignies@hotmail.fr	
POLICE ZONALE :	MOMIGNIES : 060/41.40.30	FAX : 060/41.40.49
	ZP.BotHa.Proximite.Momignies@police.belgium.eu	
	CHIMAY : 060/21.06.40	
	URGENT : 101 – 112 (GSM)	
Siège administratif de la Police de la Botte du Hainaut Route de Mons, 74 – 6470 SIVRY-RANCE		060/51.01.55 – 060/51.01.56
DOCTEURS :	CROWET Béatrice :	060/77.00.60
	HARDY Pol :	060/51.25.80
	MORELLE Valérie :	060/41.28.02
	PETRE Freddy :	060/51.10.80
	VANDERHEYDEN Harmonie :	060/77.00.60
	GILLIAUX Philippe (Gynécologue) :	060/51.10.70
	HOSTIER Gilberte (Gynécologue) :	060/51.26.95
CENTRE DE SANTE DES FAGNES :	060/21.88.11	
Urgences Centre de Santé des Fagnes :	060/21.88.00	
CENTRE MEDICAL :	060/45.91.91 – garde : 1733	
URGENCES :	SERVICE MEDICAL : 112	
	POMPIERS : 112	
Pour les personnes sourdes, malentendantes et handicapées de la parole, système d'urgences FAX	112	
AMBULANCE (pompiers) – SAMU :	112	
ASSIST (transports médico-sanitaires) :	0472/08.47.96	
CROIX ROUGE AMBULANCE :	105	
MAISON DE LA CROIX-ROUGE :	060/21.54.48	
Permanence 24h/24h et 7/7 :	0477/33.00.42	
Ecrivain public – Maison de la Croix-Rouge	060/21.54.48	
	0495/43.40.77	
CENTRE ANTI-POISON :	070/24.52.45	
CROIX JAUNE ET BLANCHE :	071/59.96.66	
ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS :	060/21.14.84	
SAGE-FEMME CURRI Kathia :	0473/68.95.86	

INFIRMIERES :	VANDENBOSSCHE Séverine :	060/21.56.79 – 0478/56.72.25
	MACQ Elodie :	0499/12.52.77
	LEGROS Fabienne :	0476/25.57.85
	SCOHY Sophie :	0496/30.81.74
	HARDY Monique :	060/51.17.95
	CURRI Kathia :	060/51.17.95 – 0473/68.95.86
	BROUSMICHE Fabienne :	0475/51.66.49
	VANHOVE Linda :	0494/79.79.31
	LAMBLOT Noémie	0477/60.23.69
	WATREMEZ Laetitia :	0470/55.22.10
	LAUDELOUT Sabine :	0491/37.05.49
	PIETERS Christel :	0472/26.18.78
	LABY Stéphanie :	0494/03.92.81
	MANSENS Sylvia :	0471/66.14.80
	LAVAL Céline	0499/99.45.14
CLEERBAUT Isabelle	0477/09.04.28	
PHARMACIENS :	MONIN François :	060/51.10.58
	PHARMACIE GAYE :	060/51.11.17
	MAGOTTEAUX Martine :	060/51.22.00
KINESITHERAPEUTES :	BOUILLET Christian :	060/51.19.20
	EGLEM Aurélien :	0476/62.85.28
	MICHAUX Marie-Christine :	060/51.15.38
	BAIOLET Maxime :	0495/83.18.60
ERGOTHERAPEUTES :	ARCHAMBEAU Louise	0474/37.46.73
DENTISTE :	FAGNART Martine :	060/51.28.36
PEDICURES :	LAMARD Katia :	060/51.12.80
	RIEZ Géraldine :	0479/52.58.42
	DUFRASNE-SCULFORT Béatrice :	060/51.15.50
	POLOME Céline :	0474/70.99.16
	SALMON Murielle	0477/98.38.21
	GOOSSENS Jessica	0494/68.30.39
COORDINATION DE SOINS A DOMICILE ADRF :		060/51.10.11
LA PILERIE :		060/51.15.31 Fax : 060/51.35.52 064/21.12.27
RESIDENCE LE LIBERTY :		060/51.25.79
RESIDENCE LE CHALON :		060/21.43.75
VETERINAIRES :	BRUMAGNE Henry :	060/51.23.10 - 0496/52.54.51
	FEVRIER Cédric :	0495/54.81.79
	ROMBAUX Philippe	
	et RENAUX Anne-Catherine :	060/51.27.09
CLOS D'EQUARRISSAGE :		053/64.03.11 – 053/64.02.11 – 053/64.02.34
S.W.D.E. :		087/87.87.87
A.I.E.S.H. :		060/41.22.08 – 060/41.10.10

T.E.C. :	CHARLEROI :	071/23.41.11 071/23.41.66
	CHIMAY :	060/21.12.33
Le véhicule Mobitec est présent le 2 ^e et 4 ^e jeudi à la gare de Chimay de 8h00 à 12h00 (pour cartes de réduction, abonnements, ...)		
A.I.S (Agence Immobilière Sociale du SUD-HAINAUT) :	060/21.97.11 – ais.sudhainaut@gmail.com	
ASBL Les Petits Pas de la Botte, service d'accueillantes conventionnées	Grand rue, 33 – 6470 Rance	060/51.49.09 – infoppb@skynet.be
MAISON DE L'EMPLOI (ex FOREM) :	060/45.95.70	
MOBILESEM : Centrale de Mobilité	0800 15230	
POSTE DE MOMIGNIES :	022/01.23.45	
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 17h00, mardi et jeudi de 14h15 à 18h00.		



COMMUNE DE 6590 MOMIGNIES DISTRIBUTION DES SACS GRATUITS

Le règlement communal sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés prévoit la délivrance de sacs gratuits.

Pour bénéficier de ces sacs, **vous devrez impérativement être en ordre de paiement de toutes les taxes sur les déchets ménagers.**

Cette distribution sera effectuée sur base de la composition du ménage :

- isolés et seconds résidents: 10 sacs de 30 litres.
- ménages de deux personnes : 10 sacs de 60 litres ou 20 sacs de 30 litres.
- ménages comprenant 3 personnes et plus : 20 sacs de 60 litres.
- indépendant : 20 sacs de 60 litres.

A défaut du respect de ces prescriptions, aucun sac ne sera délivré.

Les sacs seront distribués à partir du 14 septembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 pendant les heures d'ouverture des bureaux de l'Administration communale. Au-delà de cette date, plus aucun sac ne sera distribué.

Heures d'ouverture:

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Uniquement pour le service population : permanence le 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h

Horaires et contacts CPAS

ACCES au CPAS

Pour votre sécurité et celle de nos travailleurs, de nouvelles mesures entrent en vigueur au 08/06/2020 :

- PRENDRE un RENDEZ-VOUS (060/51.04.30)

Pour le Service social

Allocation de chauffage

Allocation Personne Handicapée

Respecter scrupuleusement l'heure de votre rendez-vous

- Prendre son stylo
- Respecter la distanciation
- PORT du MASQUE OBLIGATOIRE

Pour le transport social et les repas à domicile contacter le 060/51.04.30

Rechargement COMPTEURS à budget : ouvert Lundi et Vendredi de 9h à 11h00

Accès limité à une seule personne

Pour le CPAS

La Directrice générale ff

S.DURIEUX

La Présidente

M.DAUBERCIES

Aides Ménagères :

- Le service d'aides ménagères est proposé à toutes personnes ne sachant plus assumer les tâches du ménage soit ponctuellement, soit définitivement.
Tarif horaire : 6,50 €.

Les repas à domicile :

- Des repas chauds sont livrés du lundi au samedi et le repas du dimanche à réchauffer au prix de 6,12 €.

Service de Médiation de dettes :

Une permanence est assurée au CPAS par le service Solidarité Plurielle
Sur rendez-vous au 060/51.04.34

CAJAC :

Commission de l'Aide Juridique de l'arrondissement de Charleroi.

SERVICE D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE.

Un avocat assure une permanence au CPAS deux vendredis par mois de 13h30 à 14h30.

**Pour connaître les dates des permanences contacter le
060/51.04.30**

Logement

1. Logement social

Il existe sur notre Commune des logements sociaux appartenant à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON ».

- Soit le demander à la S.C.R.L « NOTRE MAISON » Boulevard Tirou, 167 à 6000 CHARLEROI (071/31.77.60) ;
- Soit contacter l'assistante sociale de la S.C.R.L « NOTRE MAISON », Madame LAVRY au 071/31.89.83.

2. AIS (Agence Immobilière Sociale)

Rue Pauline Hubert, 3
6470 Rance (Sivry-Rance)
ais.sudhainaut@gmail.com

3. Pour personnes pensionnées ou handicapées

10 logements à Momignies au Square Willy Mairesse en cogestion avec le Châlon.

Allocation de chauffage :

Site : SPP intégration sociale
Numéro d'appel gratuit : **0800/90 929**

Lors de votre demande munissez-vous de votre facture (attention, celle-ci sera présentée au CPAS dans les **60 jours de la livraison**) et de votre carte d'identité.

Sont dans les conditions :

- 1. Les personnes ayant le statut BIM**
- 2. Les personnes à faibles revenus**

Le ménage dont le montant des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à 19.957,16 €, majoré de 3.694,61 € par personne à charge (personne à charge = personne dont le montant des revenus bruts imposables est inférieur ou égal à 3300 €/an). Le revenu cadastral non indexé (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte. *Pour ces personnes, se munir de tout document attestant de leurs revenus.*

- 3. Les personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes**
Pour ces personnes, se munir de l'attestation du Médiateur et de la preuve de paiement de la facture.

Info pour les étudiants - KOTS

La Société de logement social « Notre maison » possède 49 kots depuis septembre 2015 et situés à la Place des Paniers à **Louvain-la-Neuve**.

Autour d'un « commun » qui comprend une cuisine équipée, des sanitaires (2 douches/ 2 WC) et un living se trouveront de 5 à 7 chambres. Celles-ci sont meublées et munie d'un lavabo.

1. COMMENT S'INSCRIRE ?

Toutes les informations peuvent être obtenues en envoyant un mail à kot@notremaison.be .

Mais encore ?

Il est nécessaire de :

► **Compléter et renvoyer** les documents suivants :

-  Formulaire de candidature 'kot'
-  Liste des documents à annexer
-  Déclaration de non-propriété

► **Établir la preuve** que le ménage dont dépend l'étudiant dispose de revenus imposables annuels inférieurs à ceux mentionnés ci-après :

	Personne seule	Ménage
Pas d'enfant à charge	45.100 €	54.500 €
1 enfant à charge	47.800 €	57.200 €
2 enfants à charge	50.500 €	59.900 €
3 enfants à charge	53.200 €	62.600 €
4 enfants à charge	55.900 €	65.300 €

Une fois en possession de documents comme la composition de ménages et des éléments relatifs aux revenus, Notre Maison vous confirme dans les jours suivants que votre demande est recevable.

Les kots doivent être attribués par ordre d'ancienneté. Plus vite votre demande est déposée et complète, plus vous aurez la chance d'obtenir un logement.

Un bail devra être signé, il reprendra les éléments essentiels à savoir :

2. ATTRIBUTIONS

Les attributions de kot débutent au mois de mai. Donc si avant cette période vous avez reçu la confirmation que votre demande est complète, vous saurez très vite si vous pourrez à la rentrée prochaine disposer d'un kot « Notre Maison ».

3. BAIL

Un bail devra être signé, il reprendra les éléments essentiels à savoir :

- **Durée** d'un an
- **Loyer** de 257,63€/mois
- Provision de **charges** mensuelle : 60€/ mois
- La **garantie** locative : un mois de loyer

L'étudiant devra, en outre, apporter la preuve endéans les trois premiers mois de la signature du bail qu'il est **valablement inscrit** dans un établissement relevant de l'enseignement supérieure ou de l'enseignement universitaire.

Vous trouverez les liens internet sur le site de NOTRE MAISON Charleroi.

Sylvie DURIEUX
Directrice Générale f.f.

Maryse DAUBERCIES
Présidente CPAS



Consultation pour enfants

Grand'Place 31bis
6590 Momignies



Consultations médico-préventives de 0 à 3 ans tous les jeudis

de 14h à 16h, sur rendez-vous par les Docteurs Béatrice CROWET et Harmonie VANDERHEYDEN

Pesée sans rendez-vous de 13h30 à 14h30.

Activités collectives (massages, psychomotricité, lecture): aux dates indiquées au local.

Dépistages visuels à partir de 2 ans, sur rendez-vous, organisés 2 fois par an.

Consultation médico-préventives de 3 à 6 ans le 2^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous.
Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : France DOGNE au 0499/99.78.77 (pour renseignements ou prise de rendez-vous)

Président du comité : Christian AERTSENS au 060/51.25.25 ou 0495/64.62.55

Consultation périodique de Seloignes le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 15h
par le Docteur Pol HARDY, salle communale

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : Linda LELEU au 0491/35.79.59.

Des filtres pour les masques sont disponibles à l'accueil de l'Administration communale, n'hésitez pas à venir les chercher.

RAPPEL DES PERMANENCES CONCERNANT LES PRIMES LIEES AUX TRAVAUX DANS LES HABITATIONS...

Primes régionales et communales concernant le logement :

Les mardis et jeudis de 9H00 à 12H00. Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 Momignies. Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49.

Pour toute information complémentaire, le citoyen est invité à prendre contact avec Yves SLOS dont les coordonnées se trouvent ci-dessus.

CIMETIÈRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous vous posez sans doute la question suivante : Comment se fait-il que les allées de nos cimetières sont envahies par d'innombrables mauvaises herbes ?

Ce début d'année fut très particulier. Pour protéger l'ensemble de son personnel, le Collège Communal a décidé de réduire et d'adapter son temps de travail pour éviter le risque de contamination au COVID 19.

A la suite de cela et de l'interdiction d'utiliser les produits phytos (glyphosate, Roundup ou autre), le désherbage, désormais manuel, a pris du retard. Les mauvaises herbes n'attendent pas ! D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, c'est le cas dans pas mal de communes voisines.

Le Collège Communal travaille actuellement sur l'achat éventuel d'une machine qui permettrait de nettoyer plus efficacement et d'une façon plus rapide les allées les plus touchées par l'envahissement de cette végétation sauvage. Une partie de chaque cimetière sera également transformée en pelouse. Cette technique va réduire considérablement la charge de travail et ces herbes seront tondues régulièrement.

Le Collège communal a décidé de désigner, au sein de son personnel, un cantonnier dans chaque village qui sera notamment chargé d'entretenir le cimetière.

Je vous rappelle que les mauvaises herbes se trouvant directement sur votre concession ou dans vos bacs à fleurs doivent être enlevées par vos soins. Prenez soin de vous et de vos proches.

À propos des déchets

Notre entité est équipée de poubelles publiques. Celles-ci sont prévues pour y accueillir les déchets des passants, promeneurs ou des produits directement consommables sur l'espace public (canettes, papiers, etc). Elles contribuent ainsi à la propreté de chaque village.

Je vous rappelle néanmoins que le dépôt de déchets ménagers (ordures, litières d'animaux, etc) y est strictement interdit. Cela a pourtant malheureusement déjà été constaté.

Je vous rappelle qu'en cas de non-respect de cette règle, une sanction administrative pourrait suivre. Soyons toutes et tous responsables pour une commune encore plus propre !

Crowet Frédéric

Echevin des travaux,
responsable des cimetières et de l'environnement



Annulé

Momignies - Kursaal Vendredi 18 septembre 2020 - 18h30

Soirée d'information sur les étangs



CNABH asbl



Renseignements : 0483 599963 / 0495 542001

Îlots biodiversité

Technique vidange

Valorisation du poisson



Assist ASBL
Transport Médico-Sanitaire N°agrément : 137

AMBULANCE
A.S.B.L. Assistance aux
Intervenants des Secours
en Thiérache

Tel. 0472/08.47.96

Chaussée de Couvin 41 • 6460 CHIMAY
Tél. **0472/08.47.96** • info@assist-tms.be

www.assist-tms.be

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (A.T.L.) COMMUNAL

Nous avons été, et sommes encore au moment d'écrire ces lignes, toutes et tous à l'affût des dernières informations et décisions, gouvernementales et autres, dans le cadre de cette pandémie du Covid -19.

Le coronavirus a pris une place centrale dans nos vies et a bousculé notre manière de vivre sur les plans personnel, relationnel, familial, scolaire, professionnel ...

Depuis la mi- mars, confinement et déconfinement font partie de notre quotidien avec leurs lots d'annulation, de report et de timide reprise.

En effet, il reste très difficile de programmer précisément le futur proche dans ces moments incertains où le virus reste bien présent entraînant toujours le respect des mesures de protection et les règles d'hygiène élémentaires.

L'Administration communale a ouvert son centre de vacances du 06 juillet au 31 juillet 2020 en respectant les dernières normes édictées par le Conseil National de Sécurité et l'ONE.

Le Centre Culturel Local, durement impacté dans cette crise sanitaire comme l'ensemble du secteur

culturel, propose deux stages d'été en août 2020 l'un de podcast et vidéo l'autre de hip-hop à la conquête de l'Ecosse. Ceux-ci se dérouleront dans le respect scrupuleux des mesures sanitaires afin de garantir la sécurité de tous.

En cette période délicate et difficile, les activités sportives reprennent petit à petit en espérant qu'elles permettront aux clubs de sortir peu à peu la tête hors de l'eau et limiter la casse.

Les animations modulaires pour les enfants de 3 à 6 ans, le mercredi après-midi, freinées et postposées en raison du coronavirus seront concrétisées –si possible- par une programmation finalisée pour octobre 2020.

En cette année si particulière, il me reste à vous souhaiter de passer les meilleures vacances possibles en continuant de prendre soin de vous et des autres pour tordre le cou à cette saleté de virus afin d'éviter la deuxième vague de propagation.

Yves SLOS

Coordinateur Accueil Temps Libre

Handicontact communal...

Qu'est-ce que le Handicontact ?

C'est un référent de proximité communal qui informe, oriente et conseille.

Qui peut faire appel au Handicontact ?

Toute personne en situation de handicap, momentané ou non ainsi que toute personne de son entourage.

Pourquoi s'adresser au Handicontact ?

Car le référent de proximité peut répondre aux questions des citoyens et les orienter vers les services adéquats à leurs problématiques

PERMANENCE HANDICONTACT :

YVES SLOS

Tous les vendredis de 9 à 12h00

Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 MOMIGNIES

Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49

Il est également possible de contacter l'Echevine Fabienne BROUSMICHE qui gère la problématique du handicap dans ses attributions en formant le 0475/51.66.49. pour relayer toute demande.

Echevine responsable: Fabienne Brousmiche



Pour la rentrée de Septembre

A l'Espace Public Numérique MomiClic Chaussée de Chimay 3/A 6591 Macon

Pour adultes et seniors initiés

un groupe le mardi et un groupe le jeudi

- **Gestion et classement des dossiers et fichiers :** Optimiser le classement dans l'ordinateur les mardis 6, 13, 20 et 27 octobre : de 14h30 à 16h30
- **PC Banking :** gérer ses opérations bancaires par internet – les mardis 10, 17 et 24 novembre de 14h30 à 16h30

Pour tous

Permanences accès libre

Les mardis 16h30-18h30
et/ou les jeudis 9h30-12h00

Tarifs :

Habitants de la commune : 1€/heure

Extérieurs : 1,50 €/heure.

Pour les adultes et seniors débutants

- **Initiation ordi et internet pratique pour les seniors débutants.**
Pas de pré-requis, juste votre bonne humeur.
Les lundis de 14h30 à 16h30 à partir du 28 septembre (10 séances)

Pour les demandeurs d'emploi

Les mardis 16h30-18h30 et/ou les jeudis 9h30-12h00

- **Vos premiers pas avec l'ordinateur, Internet et le courrier électronique – 8h**
- **Pour aller plus loin avec l'ordinateur et Internet, initiation au traitement de texte – 16h**
- **Perfectionnement traitement de texte et initiation au tableur – 24h**
- **Recherche d'emploi à l'aide d'internet – 7h (en collaboration avec TechnofuturTic)**

Infos et inscriptions :

Desorbay Christophe, coordinateur - formateur MomiClic – momiclic@gmail.com

ou GSM : 0494/50.84.83 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Plan de Cohésion Sociale – MOMIGNIES.



Peut-être vous êtes déjà vous rendu à la Donnerie ?
Vos enfants participent peut-être à l'école des devoirs, à « Place aux enfants », au Conseil Communal des Enfants ou encore à la Balade des Gobelins à Halloween ?
Vous avez participé aux permanences insertion socio-professionnelle de l'agent du CPAS ?

Michèle est assistante sociale et coordonne le PCS. Elle veille au bon fonctionnement des actions, des partenariats et propose des projets suivant les axes : logement, liens sociaux, insertion socio-professionnelle et santé.



Martine est animatrice et se charge des activités intergénérationnelles, mais également de gros événements comme la Fête d'Halloween.

Alors, vous avez déjà rencontré l'équipe du Plan de Cohésion Sociale de Momignies (Service communal subventionné par la Région wallonne) qui est composée (de gauche à droite) de :
Michèle Sandrard, Mégane Bertrand et Martine Sobry.

L'équipe est présente du lundi au vendredi dans les locaux du PCS et est prête à vous recevoir !
Les propositions de projets, les idées, les demandes ... sont les bienvenues et nourrissent notre travail au quotidien !

Rue de la Gendarmerie, 1 6590 MOMIGNIES

060/21.02.60 OU 060/21.02.61

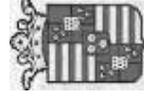
pcsmomignies@gmail.com

www.momignies.be



PCS de Momignies

Mégane est éducatrice et gère les projets-jeunes comme :
école des devoirs, Conseil Communal des Enfants, accueil du mercredi après-midi. ...



Aide aux devoirs

Vos enfants rencontrent des difficultés à l'école et au niveau des devoirs ?

Il existe une aide aux devoirs à Momignies.

Un cadre convivial avec des bénévoles qualifiés et disponibles afin d'accompagner au mieux vos enfants.

C'est un lieu d'accueil pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

Programme :

Le goûter, les devoirs, des activités diverses (bricolages, bibliothèque,...)

Quand ?

Les mardis et jeudis de 16h à 18h, sauf les congés

Où ?

Au Plan de Cohésion Sociale de Momignies
Rue de la Gendarmerie, 1,6590 Momignies

Participation ? 0,50€/ jour

Inscription au PCS avec l'accord du directeur de l'école.

Bertrand Mégane

☎ 060/21.02.60—060/21.02.61

@ pccsmomignies@gmail.com

Reprise le
mardi 6 octobre

(Sous réserve des mesures sanitaires à venir)

L'aide aux devoirs
recherche des bénévoles
qualifiés ! N'hésitez pas à nous
contacter pour plus
d'informations.



DONNERIE

CHANGEMENT D'ORGANISATION

⇒ En fonction de la modification des mesures sanitaires à venir

**Sur rendez-vous
uniquement
par téléphone au
060/21.02.60**

*De nombreuses
nouveauités
vous attendent !*

!! Masque obligatoire !!

1 personne à la fois

Temps limité à 30 minutes



**Plan de Cohésion Sociale de Momignies
Rue de la gendarmerie 1**



Rentrée 2020 à la bibliothèque !.

Que va-t-il se passer cette année ??

Personne ne le sait vraiment mais dans tous les cas, votre bibliothèque s'adaptera et sera prête !

On espère vous y retrouver tous et en bonne santé.

Les 6 derniers mois ayant été bien chahutés, il reste de nombreuses « nouveautés » qui n'ont pas encore été lues, aussi bien pour les enfants et ados que pour les adultes.

Mais comme chaque année, des sélections seront faites dans les propositions éditoriales de la rentrée littéraire !

C'est le moment de venir en aide à votre bibliothécaire avec VOS propositions

Nos différents goûts littéraires participent à la diversité et la richesse de notre bibliothèque.

Pour les élèves du secondaire qui arriveront avec leurs listes de titres à lire pour les cours de français, rien de changé

Tous les titres ne sont pas en plusieurs exemplaires à la bibliothèque, mais parents ou enfants, n'hésitez pas à y passer voir le maximum sera fait pour que chacun puisse disposer de plusieurs livres (gratuits) sur l'année.

Pour les enseignants qui viennent se fournir dès la fin août pour préparer certaines leçons, sachez que tous les albums, pré-romans et documentaires ont été reclassés et rangés ... vous ne pouvez que trouver ce qui vous convient, le choix est large !

– Quid du retour des classes le jeudi ?

On croise les doigts pour que ce soit toujours possible.

C'est important de montrer l'outil-bibliothèque aux enfants.

Depuis quelques années, toutes les classes maternelles et primaires de l'école de la FWB et de l'école de La Croix viennent une fois par mois pour emporter un livre (chacun), faire des recherches sur un sujet, écouter des histoires .

(Pour les classes des autres villages qui dépendent du car scolaire, c'est possible de prendre un RV) Sans doute que des adaptations seront nécessaires nous serons à l'écoute des directives nationales et des souhaits des responsables scolaires.

– Une activité Bébé lecteurs est prévue à la salle du Kursaal le lundi 14 septembre « Chanter avec bébé » par le Concert d'Astrée. Organisation dans le cadre du Réseau de lecture publique Médiapass. Une séance à 10h30 et une autre à 15h. Réservations et infos au 0498/035836

– Une autre activité (dessin et découverte) sera organisée autour de la « Légende du petit serf de Momignies ». Date à définir Infos à la bibliothèque

Bibliothèque, 3 Grand-Place MOMIGNIES, ouverte pour tout public :

Le mercredi de 14h à 16h

Le jeudi de 17h à 19h

Claudine Berhin 0498/035836



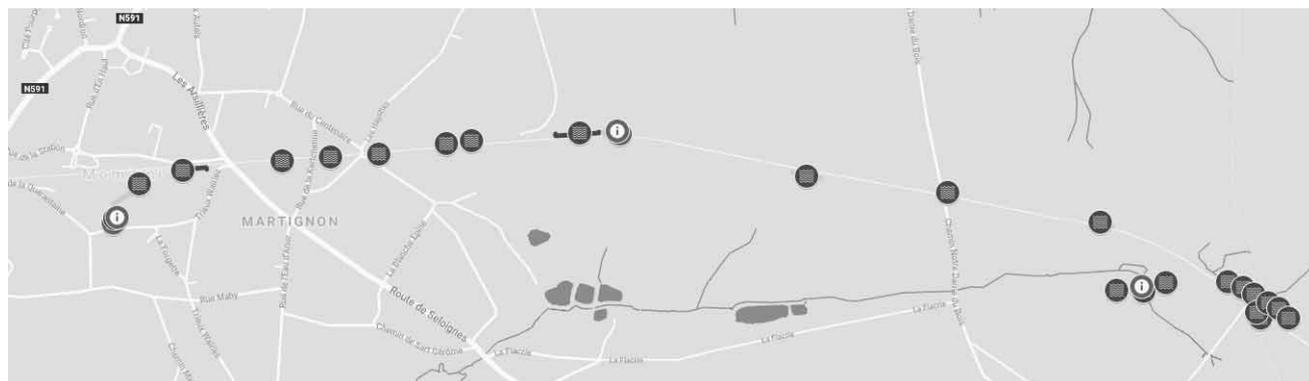
Les 24 mares de l'Arboretum

Le réseau vert que constitue l'Arboretum Momignies Chimay va s'enrichir prochainement d'un réseau bleu constitué par une succession de 24 mares, qui s'étendront sur 4 km de la Quarantaine jusqu'au Sentier des pins en empruntant les abords du RAVeL.

Ce projet fait partie d'un programme défini au niveau fédéral (Life BNIP) alimenté par des fonds européens. Il s'agit d'un projet stratégique qui prévoit de renforcer la protection des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés afin d'atteindre les objectifs de Natura 2000 et les objectifs européens de conservation de la nature.

Ce projet ambitieux de protection et mise en valeur du patrimoine naturel de notre commune est donc destiné à améliorer la biodiversité, en aménageant un espace accueillant pour l'herpétofaune (grenouilles, crapauds, tritons, ...), et plus particulièrement deux espèces menacées de disparition : le triton crêté et le crapaud accoucheur.

Ces points d'eau, pas forcément permanents, auront une taille qui varie de 50 à 600 m². Ils seront protégés par des barrières en bois. Deux sculptures de l'artiste Jean Claude Dresse seront disposées de part et d'autre du parcours par l'association Pour mon Village.



De la mare de la Quarantaine (Momignies) au Sentier des pins (Bois de Macon), en passant par la mare forestière des Hayettes : 24 mares le long du RAVeL 156

Rendez-vous en avril 2021 (si tout se passe comme prévu) pour l'inauguration ...



BNIP





Comme beaucoup de citoyens de notre commune, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la nouvelle du décès de notre bourgmestre Albert Depret.

Une page de la vie politique de notre commune et de notre région de la Botte du Hainaut se tourne. Albert s'était investi dans la vie politique, d'abord de son village de Macon, puis de la commune de Momignies depuis 50 ans. Il a occupé pendant plus de 30 ans la fonction de bourgmestre. Il a été président du Conseil Provincial du Hainaut, président du conseil d'administration de l'AIESH et a exercé de nombreuses fonctions dans diverses intercommunales et associations de la région dont

l'hôpital de Chimay. Nous garderons de lui le souvenir d'un adversaire politique parfois coriace et virulent mais surtout d'un homme généreux, proche de ses concitoyens, toujours disponible, un bon vivant avec son franc parler et son humour qui sentaient bon le terroir. Il a consacré une part importante de sa vie à sa commune et nous pouvons l'en remercier. Nous présentons nos plus **sincères condoléances** à toute sa famille et ses proches.

Conseil communal du mardi 02 juin 2020 :

Point 11 Projet Life - Biodiversité - Sauvegarde d'espèces menacées.

Le groupe Alternative Citoyenne exprime sa satisfaction de voir notre commune rejoindre d'autres communes de la Fagne et de la Famenne, de Momignies à Rochefort, pour un projet de **sauvegarde de la biodiversité**, souvent mise à mal par nos pratiques urbanistiques et agricoles intensives.

Ce projet, élaboré par le CNABH en collaboration avec la Commune, le PCDN, Natagora, le PWDR, et le SPW, est subsidié à 100% et a pour objectif la création et la restauration d'un réseau de 24 mares pour mettre en communication la mare de la Quarantaine avec celle créée il y a peu le long du RAVEL. Ce réseau constituera un biotope favorable à deux espèces menacées dont on a repéré la présence dans notre commune : le triton crêté et l'alyte (ou crapaud accoucheur).

Point 13. Enseignement Covid 19 Non reprise des cours à l'école communale de Momignies

Le groupe Alternative Citoyenne salue l'initiative de l'Echevine de l'enseignement d'avoir associé les **différents réseaux** dans le processus de décision quant à la réouverture des écoles primaires de notre entité.

Nous avons pris connaissance du rapport établi par le Directeur d'Ecole et le conseiller en prévention qui ont conclu que les **infrastructures** n'étaient pas adaptées pour une reprise en toute sécurité.

Nous comprenons la **frustration** des directions et des enseignants qui après avoir effectué tout ce travail et pris leur décision, ont reçu des nouvelles directives un jeudi soir pour la rentrée de lundi.

D'autre part nous avons aussi entendu l'avis des pédiatres et des neuropsychologues qui insistent sur le **besoin** pour les enfants de retourner à l'école, de renouer des contacts.

De plus, le maintien à la maison des enfants peut aussi accentuer **l'inégalité sociale**, chaque enfant n'ayant pas les mêmes ressources informatiques à sa disposition, n'étant pas nécessairement suivi de la même façon dans son travail à distance.

Nous **félicitons les enseignants** pour tout le travail accompli et le suivi professionnel qu'ils ont assuré durant cette période inédite et nous espérons de tout cœur que nos enfants puissent vivre une année scolaire 2020-2021 sereine et épanouissante.

Interventions /questions orales avant le huis clos

→ Confinement – Corona virus

Le groupe Alternative Citoyenne présente ses **sincères condoléances** à toutes les personnes de notre entité qui ont perdu un.e membre de la famille, un.e proche, un.e ami.e, un.e collègue, un.e voisin.e pendant cette période de confinement. La perte d'un.e proche est toujours une épreuve difficile mais les conditions extraordinaires ont rendu ce **deuil** encore plus douloureux pour de nombreuses familles de notre commune.

Nous tenons aussi à remercier les nombreux services qui ont été en **première ligne** au niveau de notre commune et de notre région : les médecins généralistes, les infirmières à domicile, le personnel de l'hôpital, des maisons de repos, de l'Heureux Abri, les services administratifs et ouvriers communaux, le CPAS, le PCS, le personnel d'entretien, la police, la poste, le secteur de la petite enfance, les ouvriers de l'intercommunale Ipalle, de la Verrerie, les couturières qui ont collaboré au projet SMASK, les instituteurs et institutrices qui ont géré le travail à distance et assuré les garderies... et tous ceux qui ont continué à travailler pour que ce confinement soit le moins dommageable et le plus supportable possible pour l'ensemble de la population de notre entité.

→ 5 G

Début avril, en plein confinement, Proximus, l'opérateur internet principal du pays, a poussé à titre expérimental ses installations 4G jusque **5G** dans 30 communes de Wallonie. Certes les bourgmestres de ces 30 communes ont été prévenus mais on peut quand même s'interroger sur de telles pratiques. Nous demandons un cadastre des pylônes GSM existants. Notre volonté de garantir une couverture internet efficace dans nos zones rurales ne doit pas nous empêcher d'être vigilants quant aux développements de nouvelles technologies dont **l'impact sur la santé** fait toujours débat dans la communauté scientifique.

→ Déchets nucléaires

L'ONDRAF, l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies, a lancé le 15 avril une consultation publique sur le projet d'**enfouissement** dans notre pays de **déchets nucléaires hautement radioactifs** à long terme. Cette consultation publique est une mascarade selon nous. Le plan de l'ONDRAF ne dit, ni où, ni quand, ni comment les déchets nucléaires seront enterrés. La commune de Momignies ne semble pas au courant de cette enquête publique. De plus, le timing de cette consultation nous paraît totalement inopportun. Les mesures Covid-19 empêchent – à notre avis - une consultation publique approfondie et transparente.

→ La crise... et après ?

Nous traversons une **crise sanitaire** mondiale. Derrière cette crise sanitaire, une **crise économique et sociale** pointe son nez et va aussi impacter notre commune. Nous proposons dès lors de former un groupe de travail pour réfléchir à la façon dont nous allons aborder cet après COVID. Que pouvons-nous faire pour **soutenir nos commerçants et nos indépendants**



Guide Commercial

BEAUWELZ - FORGE-PHILIPPE - MOMIGNIES - MACON - MACQUENOISE - MONCEAU-IMBRECHIES - SELOIGNES

SOUTENONS NOTRE COMMERCE LOCAL.

Une initiative du Collège communal de Momignies pour aider les commerçants de l'entité de Momignies en cette période difficile.



Sauf erreur ou omission à signaler à l'Administration communale de Momignies.

DES FILTRES POUR LES MASQUES SONT DISPONIBLES À L'ACCUEIL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, N'HÉSITEZ PAS À VENIR LES CHERCHER.



Beauwelz

BIEN-ÊTRE



CANVAT Marianne
060/45.69.78
LA DAME AU LIT, 1

CAFÉ-BRASSERIE



Chez Bertrand
060/45.69.78
RUE PILARDE, 13
bertrand.deroux@sfr.fr

ALIMENTATION

HANNECART Freddy
060/51.22.94
RUE DES BOIS, 9A



JARDINS & FLEURS

Jardindyver | ERNOTTE Yverick
0475/66.39.45
RUE LA DAME AU LIT, 1



JARDIN & FLEURS

REMI Jardin
0456/21.24.86
LES TRIEUX TROUÉS, 2



PRODUCTEUR



Traditions Wallonie
www.traditionswallonie.be
0487/627.634

PÉDICURE MÉDICALE

SALMON Murielle
0477/98.38.21
CHEMIN ENTRE 2 BOIS, 5



BIEN-ÊTRE



ZeNathitudes
0473/282409
RUE DES BOIS, 14



Macquenoise

CAFÉ-ALIMENTATION



Bernadette et Fabrice

060/51.46.99

ROUTE VERTE, 38

ARCHITECTE

BÉVIERRE Olivier

060/51.17.61

ROUTE VERTE, 3



Chez Mathilde

060/51.26.35

PLACE DE COURQUAIN, 3

CAFÉ



DIEU Annabelle

060/51.17.76

ROUTE VERTE, 35

COIFFEUSE



Escavèche Du Val d'Oise

060/51.11.86

LE VAL D'OISE, 18A

contact@escavecheduvaldoise.be

PRODUCTEUR



TABAC/ÉPICERIE



FORTEMPS Robert

060/51.14.45

PLACE DE COURQUAIN, 1

fortempsrobert@skynet.be

MAC' NOISE

0474/43.30.05

LE VAL D'OISE, 3

SNACK



Tonglet-Lemasson

060/51.11.31

LE VAL D'OISE, 7

STATION-SERVICE





Macon

COIFFEUSE

Coiffure SVETA

0493 14 57 37

RUE BALASSE 4



GARAGISTE

DELCHAMBRE Patrick

060/51.22.74

RUE JOSEPH HANNECART, 6

citroen.macon@skynet.be



BOUCHERIE



DEPRET Gauthier

060/51.12.13

RUE D'EN BAS, 10

PETITE RESTAURATION



Le Clocheton

0474/60.62.32

LE FOURNEAU, 4

PÉPINIÉRISTE

Les jardins de Macon

060/51.40.39

RUE BALASSE, 2



ALIMENTATION

Louis Delhaize

L'épicerie du Tilleul

060/51.18.83

RUE D'EN BAS, 4



GARAGISTE

VALLEZ Luc

060/51.13.52

CHAUSSÉE DE CHIMAY, 12

vallez.nissan@gmail.be



Momignies

Village et Marché

COIFFEUSE



Aly Magie 'N' Hair

0470/94.38.43

GRAND PLACE, 25/B

SANDWICHERIE

Au Croustillon

060/51.10.66

RUE CHANTRENNE, 43



ARDOISIER

BIRON et fille sprl

060/51.10.66

ROUTE DE SELOIGNES, 1

sabi@skynet.be



MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION



BRICO DEMARET

060/51.10.59

RUE MAHY, 14

bricodemaret@skynet.be

CAFÉ - BRASSERIE



Café de la Boiserie

060/51.20.28

GRAND PLACE, 9

CAFÉ - BRASSERIE

Café de la Douane

060/51.36.46

RUE MANDENNE, 38



CAFÉ - PETITE RESTAURATION

Chez Flech

060/21.14.49

PLACE DE LA GARE, 3

tavernechezflech@hotmail.fr



FRITERIE-SNACK



Chez Rachel
0495/38.37.98
ROUTE DE MACON

COIFFEUSE

Cinopine

060/51.29.09

RUE DE L'EAU D'ANOR, 11



STATION-SERVICE

Daubercies

060/51.10.66

RUE CHANTRENNE, 43



TOITURES

DEMALSY Stéphane

0474/82.32.48

RUE MAHY, 38



FUNÉRAILLES



DESMET DARDENNE

060/45.61.32

RUE DE LA KERTCHENNE, 11

desmet.dardenne@skynet.be

CONSTRUCTION



DESTRES Claude

060/51.35.12

LA FLACHE MAHY, 3A

destresclaud@skynet.be

BIEN-ÊTRE

EBENE SPA

0497/06.75.78

RUE GAHY, 1



JARDIN & FLEURS

Fleurs Christine

060/21.94.38

RUE DE LA QUARANTAINE, 10



HOTEL-RESTAURANT



Hostellerie du Gahy

060/51.10.93

RUE GAHY, 2

IMPRIMEUR



Imprimerie DESHORME

060/51.26.36

ZONE INDUSTRIELLE, 2

imp.deshorme@skynet.be

BOISSONS

La Cave des Fagnes

060/21.00.40

RUE MANDENNE, 1



SERVICES

La Maison des Services

060/34.73.59

RUE MANDENNE, 1

info@maisondesservices.be



JARDIN & FLEURS



La Rose d'Antibes

060/51.12.67

GRAND-PLACE, 24

JARDINS & FLEURS



La Roseraie Pourpre

060/51.18.98

laroseraiepourpre1@hotmail.com

TRIEUX WAIRIES, 25

ALIMENTATION

Les Rôtisseries Avesnoises

00333 27 29 50 04

GRAND' PLACE

DIMANCHE MATIN



RESTAURANT



La Thiérache | Restaurant Social

060 45 95 66

RUE NORDRON 16

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Librairie de Momignies

060/51.17.18

RUE CHANTRENNE, 19 A

librairie6590@gmail.com



ALIMENTATION



Marché Hebdomadaire

LE MERCREDI MATIN DE 8.00 À 14.00

GRAND' PLACE

ÉLECTROMÉNAGER



MASCRE Francis

060/51.11.14

RUE CHANTRENNE, 3

ALIMENTATION

Match

060/51.10.35

ROUTE DE MACON, 7



GARAGISTE



MELAGOM

060/51.41.51

ZONE INDUSTRIELLE, 6

CADEAUX



Mini-Macq

060/51.11.59

RUE MANDENNE, 23

minimacq@hotmail.com

GARAGISTE

Momignies Pneus Service

060/51.14.86

RUE CHANTRENNE, 30

momigniespneusservices@skynet.be



SNACK

Pitta Greg

0477/82.67.35

GRAND-PLACE

VENDREDI SOIR



ALIMENTATION



Poissonnerie
LE MERCREDI DE 15.00 À 16.00
GRAND' PLACE

PEINTRE BÂTIMENT



RUTTEN Johny - Tom
060/51.21.08
RUE MAHY, 21

MÉTALLURGIE

SIMON sa
060/51.10.24
RUE MAHY, 40
info@simonmomignies.be



BOULANGERIE



Snauwaert
060/51.11.72
RUE CHANTRENNE,
snauwaert.daniel@wanadoo.fr 23

STATION-SERVICE

Station Esso
060/21.97.50
RUE MANDENNE, 39



GARAGE



VANDERHEYDEN Philippe
060/51.24.07
ROUTE DE MACON, 16

Monceau-Imbrechies

BIEN-ÊTRE



Institut Lee Pestiaux
0479/26.54.46
RUE ENTRE-VILLAGE 1A

TOITURES



SIWA
0477/54.64.17
RUE ENTRE-VILLAGE 1A



Seloignes

BIANCONI

060/51.15.40

RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 2

mathieu.bianconi@portima.be

ASSURANCES



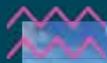
TEXTILE



Boutique **THERESE**

060/51.49.59

RUE DE LA FOURCHINÉE 29



FRITERIE

Chez **LISA**

0494 68 13 88

PLACE

COIFFEUSE



Coiffure **STEVENS**

060/51.18.66

ROUTE DE MACQUENOISE, 24/A

DJPV Location

0479/51.72.64

RUE COUPAIN, 2

bracquez.d@hotmail.com

LOCATION FILIÈRE LIBRE



Epicerie de la Place

060/21.31.93

PLACE, 13

laurencethiry2104@gmail.com

ALIMENTATION



TERRASSEMENT
POSE DE CLÔTURE



HIGNY Patrick

060/51.23.75

RUE DE LA FOURCHINÉE, 15

JARDIN & FLEURS



Id\$Home Création

0498/74.77.48

RUE DE LA FOURCHINÉE, 74

Id-homecreation@hotmail.com

BIEN-ÊTRE

Institut Anneline

0470 03 70 03

RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 31



GARAGISTE

Jericho

060/51.40.48

RUE DE LA POSTE, 15

Jp.grandfils@skynet



SELLIER-GARNISSEUR



L'Artisan Sellier

060/34.90.04

ROUTE DE MACQUENOISE, 55

oliviercorman@skynet.be

COIFFEUSE



La Pause coiffure

0477/68.11.97

RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 18

TOITURES

LABY Johny

060/51.23.68

BOUT DE LA HAUT, 1



CAFÉ-BRASSERIE

Le Camdulac

060/51.15.05

RUE DE LA FOURCHINÉE, 4



CAFÉ-BRASSERIE



Le Zénith | Karl Masson

0475/66.47.81

RUE DE LA POSTE, 3

COMBUSTIBLES



Les Pellets de s'lognes

0494/05.39.20

RUE COUTURE, 3

buchesdebois@gmail.com

BOULANGERIE



NOLLET Eric

060/51.25.98

ROUTE DE MACQUENOISE, 37
liebenanne7@gmail.com

Phil Pizzas

00336 49 24 00

ROUTE DE MACQUENOISE
LE JEUDI SOIR ET LE SAMEDI SOIR



PIZZERIA

MARAÎCHER

Pierre et le chou

0472/20.48.40

RUE DE LA SABOTERIE
SAMEDI DE 10.00 À 13.00



POIDLINS Mélanie

0498/50.33.84

RUE DE LA SABOTERIE, 7

BIEN-ÊTRE



ESCARGOTS



SOBRY Joël

060/51.25.21

RUE DE LA SABOTERIE, 60

WALLEE Marie-Rose

060/51.33.64

GRAND-RUE, 21
marialau@hotmail.fr

COIFFEUSE



Forge-Philippe

Hostellerie de l'Oise

060/51.19.82

RUE DES COMBLES, 7

RESTAURANT



Pisciculture de Cendron

0472/33.62.65

RUE DE CENDRON, 12
info@etangsdecendron.be

PRODUCTEUR



RESTAURANT

qui ont dû interrompre ou réduire leurs activités durant le confinement : cafés, restaurants, gîtes, salons de coiffure, fleuristes, commerces frontaliers, etc... ? Diverses pistes sont envisagées : réduction des taxes déchets, force motrice, chèques commerces locaux... Comment peut-on aider la banque alimentaire **Pause-Café** qui va sans doute voir augmenter le nombre de familles en demande de colis ? Enfin, après la crise sociale et économique, n'oublions pas la **crise climatique**. Si la nature a pu souffler un peu avec la diminution du trafic aérien, la sécheresse de ces derniers mois est là pour nous rappeler l'urgence climatique. Enfin, on a vu dans cette période de confinement émerger chez nos concitoyens de nouveaux **comportements positifs** : télétravail, préférence pour le commerce local, mobilité douce... Ne pourrait-on pas aussi profiter de cette crise pour réfléchir à l'après Corona ? Comment on pourrait - modestement au niveau de notre commune - faire notre part pour favoriser ces nouveaux comportements bénéfiques pour notre planète. Nous sommes preneurs d'un groupe de travail pour envisager ces enjeux.

Conseil communal du mardi 16 juin 2020

Point 1. Gouvernance locale : Avenant au pacte de majorité

Ce point figurait déjà à l'ordre du jour du conseil précédent le 02 juin et il avait été reporté vu l'absence d'Albert hospitalisé. Malheureusement fragilisé par des problèmes de santé depuis plusieurs mois, Albert Depret était de nouveau absent ce mardi 16 juin.

C'est donc sans majorité (8-8) que le groupe MR-PS venait présenter son avenant au pacte de majorité. Le groupe IC ayant voté non (6), les deux votes de notre groupe **Alternative Citoyenne** devenaient donc décisifs. Il aurait été normal pour un groupe d'opposition de refuser le point et de renvoyer la "majorité" à ses études ou aux "calendes grecques". Le point aurait été reporté pour la deuxième fois consécutive au prochain conseil. Cela aurait souligné l'étroite marge de manœuvre de cette courte majorité qui aurait pu, il est vrai, choisir de s'étoffer au lendemain des élections ou lors d'un de ses remaniements.

Compte tenu des circonstances, nous avons cependant **privilegié le côté humain** au jeu politique traditionnel et nous avons préféré nous abstenir par **respect** et par **empathie** pour Albert Depret et ce qu'il était en train de vivre et pour permettre à l'équipe de se mettre en place pour – nous l'espérons - avancer pour notre commune.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/AlternativeCitoyenneDeMomignies/>

Nous nous tenons à votre disposition pour toute suggestion, question ou information supplémentaire. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour le groupe **Alternative Citoyenne**,

Annie Vanderheyden, conseillère CPAS, 0473/411008, vanderheyden.a@hotmail.be
Frédéric Salengros, conseiller communal, 0497/203509, frederic.salengros@gmail.com
Jean-Marc Monin, conseiller communal, 0494/493232, jeanmarcmonin@hotmail.com



INTERETS COMMUNAUX

Hommage à Albert Depret

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de notre ancien bourgmestre. Il aura particulièrement marqué la commune avec 50 années de vie politique dont 31 ans en tant que bourgmestre. Malgré nos divergences politiques, Albert restera un homme de combats et de valeurs. Par son engagement sans limite pour sa commune et ses habitants, il faisait partie des personnes qui forcent le respect au-delà de sa famille politique libérale.

Les **Intérêts Communaux** réitèrent leurs plus sincères condoléances à sa fille Astrid, à ses petits-enfants Gauthier et Julie, et à l'ensemble de la famille.

La crise Covid- Aide aux indépendants, PME, associations, entreprises et clubs sportifs

La crise du Covid nous a tous mis en difficultés ces derniers mois. Certains d'entre nous l'ont très fort ressentie, c'est pourquoi lors du dernier conseil communal, les **Intérêts Communaux** ont demandé que la commune apporte son soutien aux commerçants, indépendants, PME, associations et clubs sportifs qui sont les plus touchés par la crise.

Nous avons dès lors fait diverses propositions réalistes tenant compte des finances de notre commune :

- ✓ Supprimer la taxe sur les déchets pour les indépendants, les entreprises et groupement associatifs et sportifs impactés par la crise.
- ✓ Valoriser l'économie locale en créant une campagne vidéo de promotion des enseignes locales, du tourisme (gîtes, château-ferme, espace bien-être, ...), des circuits-courts et du secteur culturel sur les réseaux sociaux.
- ✓ Supprimer la taxe sur la force motrice pour les moteurs à l'arrêt pendant la durée des mesures fédérales de confinement.
- ✓ Supprimer la taxe pour les marchands ambulants.
- ✓ Une aide forfaitaire unique de 500 euros pour toutes les entreprises qui ont pu bénéficier de l'aide régionale dont le siège social est situé sur le territoire de Momignies et qui sont identifiées par la Région wallonne comme faisant partie d'un secteur d'activité spécifique (renseigné par les codes Nace) ou complètement à l'arrêt sur ordre du centre national de crise : les restaurateurs, les cafetiers, les coiffeurs, les magasins non-alimentaires...
- ✓ Une aide forfaitaire unique de 100 euros pour les indépendants dont le domicile est à Momignies et qui ont eu recours au droit passerelle.

Ces mesures pourront être financées en utilisant une partie du boni du compte de l'année 2019.

Un nouveau collège communal

Le groupe des Intérêts Communaux n'a pas souhaité voter la désignation des deux nouveaux échevins pour les deux raisons suivantes :

1. Nous déplorons que les différentes attributions des membres du collège n'aient pas été portées à la connaissance des conseillers communaux malgré la demande formulée lors du conseil précédent.
2. La majorité a durant plus de 4 ans justifié le non remplacement des échevins pour des raisons budgétaires au péril de mettre les finances communales en difficultés.

Bel été à toutes et tous.

L'équipe des Intérêts Communaux

Les élus des IC sont à votre écoute et à votre disposition
N'hésitez pas à les contacter



Les Conseillers communaux

Jean-Marc Poullain 0476/49-32-34 jeanmarc.poullain@skynet.be	Les Arsillières, 21	6590 Momignies
Eric Paquet 0476/06-46-23 info@ninetywash90.be	Rue Joseph Hannecart, 8	6591 Macon
Olivier Recloux 0496/40-54-09 olivierrecloux@hotmail.com	Rue Mahy, 3	6590 Momignies
Katia Curri 0473/68-95-86 Katia.curri@hotmail.com	Rue Des Vieux Autels, 20	6590 Momignies
Ingrid Raux 0477/48-43-33	Rue de la Fortelle, 2	6594 Beauwelz
José Vandendorpe 0495/24-21-92	La Distillerie, 3	6593 Macquenoise

Les conseillers CPAS

Jean Furnémont 0475/55-63-41 jean@furnemont.be	Les Arsillières, 10	6590 Momignies
Audrey Macq 0497/91-33-57 macqa@hotmail.com	Rue Chantrenne, 42	6590 Momignies
Claire Martinez 0498/97-65-35 claire.martinez@live.be	Route Verte, 15	6593 Macquenoise



La culture en mode "Pause" forcée.

Pendant les mois du confinement, l'équipe du Centre culturel n'est pas restée en mode « OFF ».

Le projet Smask.

De la mi-mars à la mi-juin, le Centre culturel de Momignies a coordonné cette opération pour la Commune de Momignies suite à l'appel lancé par l'AGRF, l'UPSEM et le CSF. 43 couturière(s) bénévoles de l'entité de Momignies - 42 femmes et un homme - se sont investi(e)s sans compter pour confectionner des masques en tissu qui ont été distribués gratuitement dans nos pharmacies aux soignants de première ligne.

A toutes les femmes qui, professionnellement ou non, prennent soin des autres, merci.

Pour ces belles solidarités qui se sont nouées en cette période difficile, merci.

Le soin aux autres pour le bien-être de toutes et tous devrait pourtant être le rôle central d'une société ...

La pandémie vient de nous le rappeler.

Flash C.R.A.C.S.

Grâce au soutien financier du « BIJ - Faut qu'ça bouge » *, le Centre culturel vous propose de partager via la radio (podcast) ou la vidéo (You Tube) une anecdote, une expérience du confinement, une activité, ...

*www.lebij.be : Le Bureau International Jeunesse est un service de Wallonie-Bruxelles International cogéré par la Fédération Wallonie-Bruxelles et mis en place pour gérer différents programmes internationaux d'éducation non formelle destinés aux jeunes francophones de Wallonie et de Bruxelles qui n'ont pas peur de bouger, seul ou en groupe. Il offre un accompagnement spécialisé aux jeunes et aux relais du secteur jeunesse pour les aider à mettre en place des projets de qualité.

La Fête de l'Eté, la marche gourmande et la conférence de Jean-Pascal van Ypersele.

L'équipe les avait minutieusement préparées mais ce maudit virus l'a contrainte à tout annuler ou plutôt à tout reporter d'un an.

Elle s'attelle désormais à la programmation des animations du **Kiosque fête Noël prévu les 18 et 19 décembre** prochains, si le feu est vert pour la reprise des événements culturels.

L'interruption soudaine des activités culturelles et le confinement ont obligé l'équipe du Centre culturel à se réinventer et à penser la culture et le lien autrement.

Le court-circuit de l'été. Rebranchez tous vos sens.

Musique avec un duo musical à la trompette et au clavier, humour avec le clown Diabolo et dégustation de produits du terroir proposée par le Gal de la Botte étaient au menu de cette chouette journée.

Merci aux 460 personnes des 7 villages de Momignies qui ont répondu à l'invitation du court-circuit de l'été organisé le 12 juillet dernier par le Centre culturel local de Momignies. Notre bus anglais s'est aussi arrêté à la Pilerie, à l'Heureux Abri et au Liberty. Beaucoup d'émotion pour notre équipe lors de l'accueil enthousiaste et joyeux de leurs résidents.

**Annulé suite à la décision
du Collège du 05/08/2020**

Ciné en plein air.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 23 août pour nos 2 séances de cinéma en plein air sur le parking de l'Heureux Abri, rue Mahy à Momignies : à 15 h., la Reine des Neiges 2 en présence d'Anna et Elsa et à 19 h., Mort sur le Viroin d' Alexandre Beyls, une intrigue policière au cœur de la Wallonie.

Une nouvelle enseigne lumineuse pour le Kursaal.

Le Kursaal a enfin retrouvé les lettres de son enseigne qui s'allumeront les soirs de spectacle.

Toutes nos pensées et chaleureux merci.

A Albert, notre bourgmestre, qui a toujours soutenu la culture dans sa commune.

Nous traversons ensemble cette période inédite et singulière et nous avons vraiment hâte de vous retrouver pour partager à nouveau avec vous des moments forts de joie, de plaisir, de rire, d'émerveillement mais aussi de réflexion. Tous ces instants qui nous font vivre, réagir et vibrer, tous ces instants qui font le sel de la vie et qui créent du sens et du lien.

Par ses questionnements, son énergie, son inventivité, ses créations, la culture contribue à faire vivre la société en la maintenant en mouvement.

Elle participe aussi, par la mobilisation des artistes, des techniciens, des diffuseurs, des transporteurs, ... , par le public qu'elle attire et qui consomme dans les cafés, les restaurants et les hôtels, à la vie économique.

La culture est essentielle à la vie.

La culture ne meurt jamais.

A tout bientôt avec l'équipe du Centre culturel en mode "ON",

Véronique Riez

Présidente du Centre culturel, échevine de la culture,
de l'égalité des chances et de l'enseignement



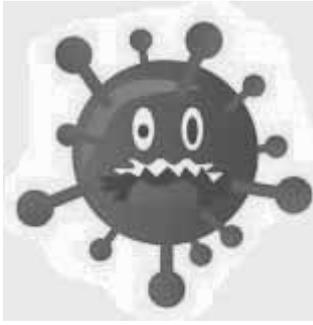
Consultez aussi notre feuillet culturel

« La Bougeotte • Les infos culturelles qui vous bottent »

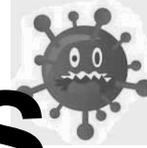
**Visitez notre site dynamique et coloré
culturemomignies.be**

et suivez nos activités via Facebook.

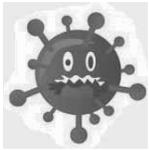




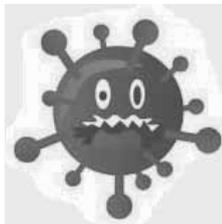
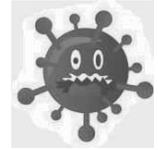
AVIS



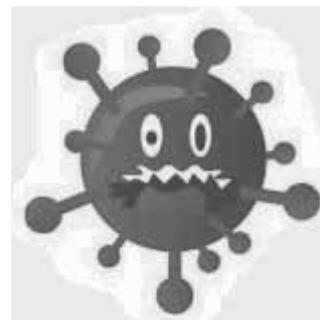
Lors de chaque activité proposée par le Centre Culturel, nous demandons à tous de respecter les mesures de distanciations sociales et les règles sanitaires "COVID" en vigueur (port du masque et lavage des mains).



Il est bien évident que le programme peut être modifié suite aux mesures prises par le Conseil national de sécurité.



L'équipe d'animation



Le projet Smask, une altruiste chaîne humaine.



Les couturières bénévoles sur le territoire de Momignies s'activent depuis mi-mars à la fabrication de masques.

En effet, suite à l'appel lancé par les médecins généralistes de l'Association des Généralistes de la Région des Fagnes asbl (AGRF), les pharmaciens de l'Union pharmaceutique du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (UPSEM) et le Centre de Santé des Fagnes sur le manque de masques pour les soignants de première ligne, la commune de Momignies s'est inscrite comme **partenaire du projet Smask** au côté de 9 autres entités.

A Momignies, sous la coordination du Centre culturel de Momignies, chapeautées par Patricia, la couturière-référente, **43 couturières** se sont inscrites et ont cousu les tissus dans le respect du modèle fourni.

Aujourd'hui, l'objectif des 10000 masques a été atteint. Ceux-ci sont en cours de distribution au Centre de Santé des Fagnes, aux structures d'aides familiales subsidiées, à toutes les pharmacies des 10 communes pour les infirmiers à domicile, aux chauffeurs de taxi sociaux, aux responsables de cellules locales et à toutes les couturières bénévoles, aux membres du comité de l'ES Frontières qui ont mis les locaux du club à disposition pour les distributions de tissu tout au long du projet.

Une belle mobilisation citoyenne, un engagement solidaire à épinglez, un projet rempli de générosité ...



Grand merci à toutes et à tous pour votre enthousiasme et votre travail.

Le Centre Culturel local au plus près de la population. A Momignies la culture hors des murs pour le circuit court tout en musique et en saveurs.



Ce dimanche 12 juillet un bus anglais avec à son bord le « Crazy Duets », le clown jongleur « Diabolo » et l'équipe d'animation ont sillonné les sept villages de la commune. Suivi par la remorque du GAL qui visait à promouvoir les produits du terroir par la dégustation.

Le court-circuit de l'été ou le circuit court de la culture était lancé.

L'idée a germé au Centre Culturel de Momignies lors de la période de confinement. Considérant les mesures sanitaires en vigueur, l'équipe souhaitait témoigner sa présence et son action par une activité extérieure. D'autant plus que dans son nouveau contrat-programme quinquennal, un des enjeux vise à redynamiser la vie dans les villages, à renforcer le lien avec la population et ainsi à favoriser le sentiment de fierté.

L'activité « El Bia P'tit Tour » de 2018 avait marqué la population par son originalité.

L'équipe a repris l'idée du bus anglais en y incluant des fonctions culturelles comme la musique, le cirque et la valorisation des producteurs.

Onze arrêts ont été organisés dont 4 aux abords des institutions et résidences pour personnes handicapés et âgées.

Les bénéficiaires ont touché l'équipe d'animation par leur accueil, leur enthousiasme et leur participation. Tous étaient contents de recevoir une animation au sein de leur espace encore confiné.

Durant cette journée, un public de 460 personnes dont 105 issues des institutions a pu apprécier le répertoire musical interprété à la trompette et au clavier par un duo professionnel local.

Le clown jongleur Diabolo amenait la touche humoristique et amusante par ses jeux et ses mimiques déjantées.

La dégustation des produits du terroir, proposée par le GAL de la Botte, apportait un plus à l'activité.

Le menu culturel était varié et privilégiait le circuit court : musique, humour et saveurs gustatives. Tous les ingrédients étaient rassemblés pour donner de l'appétit et de la joie aux spectateurs.

L'équipe d'animation a enregistré sur la page facebook du Centre des commentaires très satisfaisants sur cette initiative hors du commun.



**Annulé suite à la décision
du Collège du 05/08/2020**

Prochain rendez-vous en extérieur,

le dimanche 23 août avec la projection de deux films en plein air sur le parking de l'Heureux Abri. Le premier à 15H00 "la Reine des Neiges 2" et à 19H00 "Mort sur le Viroin" d'Alexandre Beyls.

Merci à la population pour ses encouragements.

L'équipe d'animation.

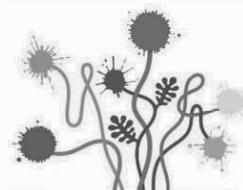
C'est la rentrée pour les Ateliers et les activités du Centre Culturel !

Cette rentrée est reportée au 01/10/2020
suite à la décision du
Collège Communal du 05/08/2020

ATELIER ENFANTS



Dessin



Pour enfants de 7 à 12 ans

Chaque mercredi à partir du 16 septembre (exceptés congés scolaires)

Horaires : de 14h à 15h30

Lieu : Kursaal Momignies

P.A.F. : 3

Se munir d'un bloc de feuilles de dessin à grain A4 et d'une pochette de marqueurs.

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel - Tel : 060/51.24.60

Avec le soutien d'Hainaut Culture Tourisme
Secteur Education permanente et Jeunesse





ATELIER ADULTES

Art floral



5 séances vous sont proposées

Les mardis 29 /09 - 27/10 – 10 et 24/11 et 15/12 2019
dans la cafeteria du Kursaal à Momignies de 14 H 00 à 17 H 00

*Pour les ateliers d'Art floral, il est obligatoire de s'inscrire au 071/53.43.71
deux semaines avant l'atelier*

Matériel à prévoir à chaque séance : sécateur, couteau, de quoi noter.

Avec le soutien d'Hainaut Culture Tourisme – Secteur Education permanente.



Atelier Théâtre « l'Art d'Oise



***Chaque mercredi à partir du 09 septembre de 18 H 30 à 21 H 30
au Kursaal Momignies***

**P.A.F. : 30 €/trimestre. Possibilité de participer à quelques séances d'essai
Renseignement : Tel : 0473/99.33.53**

Cuisine



à Beauwelz

Ces ateliers sont organisés plusieurs fois dans l'année

Coût de la participation à l'atelier : ± 15 €

Matériel à prévoir par le participant : 1 planche à découper, 1 petit couteau, 1 éplucheur, 1 tablier, des ciseaux de cuisine et quelques boîtes « Tupperware » ou autres.

Renseignement : Tel : 060/51.24.10

Par la Coordination sociale de Momignies et les Femmes Prévoyantes Socialistes

Patchwork



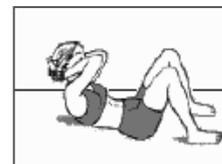
*Les lundis 2 X par mois de 13 H 30 à 16 H 00
au local de la Mutualité socialiste, Rue Chantrenne à Momignies*

Se munir de ciseaux, fils, aiguilles, un crayon et des feuilles de carton.

Renseignement : Tel : 060/ 51.13.03

Par la Coordination sociale de Momignies et les Femmes Prévoyantes Socialistes

Gymnastique d'entretien



Le mercredi de 19h45 à 20h45 à la Salle Aquarius – Seloignes

Reprise début septembre

Renseignement : Tel : 060/51.15.38

Scrabble



*Les 2èmes et 4èmes lundis du mois de 19 à ± 22 H au local en face de
l'église de Seloignes. Tout public
Reprise début septembre*

Renseignement : Tel : 060/51.30.69

Marche



*Les 1ers et 3èmes mercredis du mois.
Départ à 13 H 45 - Retour à 16 H 30
Rendez-vous à la Maison communale de Seloignes
Tout public - P.A.F. : 1,50 €
Reprise début septembre*

Renseignement : Tel : 060/51.18.70 ou 0478/40.49.62

INFOS GENERALES SUR CES ATELIERS : CENTRE CULTUREL – TEL : 060/51.24.60

**La Chaîne Bleue mondiale Association
Internationale sans but lucratif
pour la protection des animaux
et de la nature**



Chaîne Bleue Mondiale

Recherche pour l'entité de Momignies : 1 bénévole possédant une voiture

Si vous avez un peu de temps libre et que vous aimez les animaux vous pouvez vous adresser :

Soit directement à la Chaîne Bleue :

Madame Marleen Elsen

Tél. : 02/673.52.30

Fax : 02/672.09.47

Email : contact@bwk-cbm.be

Madame Claudine Havart

Tél. : 060/21.20.34

NOUVEAU !



En vente

Au Centre Culturel
à Momignies

À la boulangerie Nollet
à Seloignes

Chez l'auteur,
chemin Sart Gérôme, 31
6590 Momignies.
Tel : 060/51 14 97

Vaincre la peur,

*La Terre est triste, le monde a peur
Retrouvera-t-on un jour le vrai bonheur ?
Un virus cruel tue en nous les espoirs
D'une vie meilleure, de gaieté et de gloire*

*Mais nous subsisterons à tous les orages
Nous devons survivre à tous ces naufrages
Nous lutterons contre les angoisses funèbres
Nous sortirons vainqueurs des terribles ténèbres*

*Nous vaincrons la peur, redeviendrons vigoureux
Les gens retrouveront des visages heureux
Nous savourerons ce que la nature nous donne
Et c'est ainsi qu'enfin, la peur nous abandonne...*

LONFILS Jocelyne

VOUS AVEZ LA PAROLE,

REJOIGNEZ-NOUS



Flash CRACS est un projet qui a émergé en réaction à la crise sanitaire liée au Coronavirus et à la situation de confinement requise. Ce projet est porté par le Centre Culturel et des jeunes de l'entité.

Au travers de ce projet nous allons créer deux nouveaux outils de communication que sont :

- la VIDEO grâce à une chaîne youtube
- le PODCAST dont certains extraits seront diffusés sur les ondes radios.

Grâce à ce projet, le Centre et les jeunes souhaitent :

- donner la parole aux Momigniens
- favoriser la communication entre les habitants
- recréer du Lien
- informer la population
- faire connaître/redécouvrir les associations locales et leurs activités
- partager des anecdotes/histoires/contes et légendes sur Momignies
- mettre en avant les artistes de la région
- partager des recettes de cuisine
- inciter la population à redécouvrir les richesses, compétences, savoir-faire, savoir-être du territoire
- parler d'initiatives qui ont pris place durant le confinement
- parler de son expérience personnelle durant le confinement
- faire (re)découvrir Momignies autrement
- ...

**NOUVEAU PROJET INITIÉ
PAR LES JEUNES
ET LE CENTRE CULTUREL LOCAL**

FLASH C.R.A.C.S.
Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires

**Création d'une chaîne de communication
citoyenne et solidaire**

**Sous forme de podcast (radio)
et vidéo (YouTube)**
à destination des habitants de l'entité de Momignies.

Envie de partager une anecdote, une blague, des gags du confinement, une expérience du confinement, une recette de cuisine, une anecdote sur Momignies, son histoire, une présentation originale d'une association, une activité/ initiative qui va avoir lieu sur Momignies, ...

**Contactez le Centre Culturel local qui viendra à vous
pour un enregistrement, une interview, ...**

Les extraits seront diffusés sur les réseaux sociaux et sur les ondes radio.

Les jeunes et le Centre Culturel vous donnent la parole...

Contact : Lindsay Lurkin (animatrice)
060 51 24 60
ccmomignies.lindsay@gmail.com



OUVRAGES DE NOS AUTEURS LOCAUX



"Connais-tu Momignies"

de Paul Lapôte

Edition cartonnée

Autre édition

30,00 €

25,00 €



"Cendron Liberté"

de Paul Delahaye

25,00 €

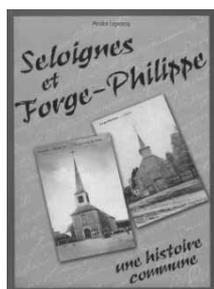


"L'histoire de Momignies durant

La période française"

d'André Leporcq

25,00 €



" Seloignes et Forge-Philippe

une histoire commune"

d'André Leporcq

25,00 €



"Cendron 44"

d'André Nicolas et André Depienne

25,00 €



"Ma blouse de Mirepoix"

de Jacqueline Bayard

20,00 €



"Momignies en 14-18.

Ses 7 villages subsistent,
Anatole Gobeaux résiste" par

Plusieurs passionnés d'histoire locale

20,00 €



"Seloignes de 1900 à 2000"

de Franz Cornet

19,00 €

Ces ouvrages sont disponibles au Centre Culturel
Route de Macon, 5 à 6590 Momignies
Tel : 060/51.24.60



CINEMA



MOMIGNIES – KURSAAL

Vendredi 16 octobre 2020 - 20 H 00



L'HISTOIRE

Pris dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale, Schofield et Blake, deux jeunes soldats britanniques, se voient assigner une mission à proprement parler impossible. Porteurs d'un message qui pourrait empêcher une attaque dévastatrice et la mort de centaines de soldats, dont le frère de Blake, ils se lancent dans une véritable course contre la montre, derrière les lignes ennemies.

Durée : 1H59'

Film de 2020

P.A.F : 4 € - Art 27 : 1 ticket + 1 €



Renseignement : Centre Culturel local – Tel : 060/51.24.60





CINEMA



MOMIGNIES – KURSAAL

Vendredi 13 novembre 2020 - 20 H 00



L'HISTOIRE

Inspiré de faits réels.

Franz Jägerstätter, paysan autrichien, refuse de se battre aux côtés des nazis. Reconnu coupable de trahison par le régime hitlérien, il est passible de la peine capitale. Mais porté par sa foi inébranlable et son amour pour sa femme, Fani, et ses enfants, Franz reste un homme libre. *Une vie cachée* raconte l'histoire de ces héros méconnus.

Durée : 2H54'

Film de 2019

P.A.F : 4 € - Art 27 : 1 ticket + 1 €



Renseignement : Centre Culturel local – Tel : 060/51.24.60





CINEMA



MOMIGNIES - KURSAAL

Vendredi 28 Décembre 2020 - 14 H 00
Vacances d'hiver



L'HISTOIRE

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et arraché à son village d'origine. Bien déterminé à retrouver sa famille et ses racines, il se lance alors dans une incroyable aventure à travers l'Espagne, accompagné de la plus déjantée des équipes !

Durée : 1H49'

Film d'animation de 2017

P.A.F : 3 € - Art 27 : 1 ticket + 1 €



Renseignement : Centre Culturel local – Tel : 060/51.24.60

Soirée exceptionnelle

Samedi 06 Mars 2021 – 20 H

Kursaal Momignies



*Un spectacle pour se coucher mais PAS pour dormir !!!
Avec les mille jeux du sexe, réinventez votre bonheur.*

Complice du public, Sophie fait avouer à l'homme son côté libertin et à la femme sa fausse naïveté. A moins qu'il ne s'agisse du contraire...

Venez découvrir ce qui n'est pas dit dans les contes de fées, ce qui se passe quand la porte se ferme sur les amants, la genèse du plaisir et autres coquinerie.

Entre humour et subtilité, savourez l'univers enchanteur de contes érotiques.

C'est avec une tendre malice et une belle complicité avec le public que Sophie enivrée et enivrante, passionnée et passionnante nous livre ses histoires d'Amour.

P.A.F. : 10 € - prévente 9 € - Art 27 : 1 ticket + 2€

Infos et réservations : Centre Culturel local – Tel : 060/51.24.60





LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est **ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes** entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour **accomplir des projets solidaires** (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses **formations** en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des **chantiers collectifs** avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <http://infosession.service-citoyen.be/>.

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos à Charleroi :

Via le site : clique sur l'onglet Prendre Contact

Par tél : 0484/49 35 77

Par mail : Iouri Godiscal, coordinateur de la province du Hainaut: iouri.godiscal@service-citoyen.be

Vous êtes une asbl ou un service public dynamique en Wallonie?

Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation? 6 mois à raison de 28h/semaine

Contactez notre chargée des partenariats **Clothilde Moulin** :

clotilde.moulin@service-citoyen.be

Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités de votre organisation...un « win-win » assuré !

La Commune de Momignies est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.

Plateforme pour le Service Citoyen asbl / Platform voor de Samenlevingsdienst, vzw Rue du Marteau, 21 - 1000 Bruxelles + 32 2 256 32 44 - www.service-citoyen.be / www.samenlevingsdienst.be



GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DORSAUX, ABDOMINAUX, STRETCHING



*Tous les lundis de 19 à 20 h 00
à la salle du Kursaal de Momignies.*

Inscription sur place.

Renseignement : 060/51.15.38

CONFINEMENT...CONFINEMENT...

*Même, si aujourd'hui, notre ciel s'obscurcit
Avec le relent sournois d'un virus ennemi,
Sourions à la vie.*

*Même, si notre planète inquiète et meurtrie
A de la peine à surmonter cette vile épidémie,
Sourions à la vie.*

*Même, si ce virus méconnu de notre science
Bouleverse notre quotidien, notre conscience,
Sourions à la vie.*

*En ce temps pascal, où chacun porte sa croix,
Restons zen et serein, croisons-nous les doigts,
Sourions à la vie.*

*Puisse, ce vil fléau qui frise toute démesure
Etre éradiqué jusqu'à son ultime entournure
Afin de nous libérer de cet infâme confinement
Et retrouver dans un proche avenir nos rêves d'antan
Et sourire à nouveau à la vie.*

*Ce 02 avril 2020
André Deflorenne*



N°2897/81 • Matricule 3978
Couleurs : Bleu/Vert/Jaune
Terrains A,C et D : Rue Mandenne à Momignies
Terrain B : Route Verte à Macquenoise

EQUIPES DE JEUNES

Momignies, juillet 2020

Chers joueurs, chers parents,

Le comité des équipes de jeunes est très heureux de vous annoncer la reprise des entraînements et de pouvoir accueillir votre enfant pour une nouvelle saison 2020-2021. Nos efforts dans la formation des jeunes se sont vus récompensés par l'octroi par l'ACFF du label 1 pour la troisième saison consécutive.

Nous nous efforçons de continuer à progresser et à étoffer le staff. Nous inscrivons de nouvelles équipes et nous accueillons de nouveaux entraîneurs pour cette saison 2020-2021. Le club recherche encore de jeunes joueurs âgés de 5 à 18 ans pour compléter les noyaux des différentes équipes. Ces jeunes joueurs seront encadrés par des entraîneurs diplômés et motivés qui font prévaloir le fair-play et l'esprit d'équipe dans une ambiance de club familial et convivial.

Faites passer le message ! Bienvenue à toutes et tous !!!

La **reprise des entraînements** est fixée au **mercredi 12 août 2020**. Vous trouverez en fin de ce courrier les horaires de ce début de saison, les lieux d'entraînements et des matchs ainsi que le nom des entraîneurs de chaque équipe. Nous organisons un **stage d'été du lundi 17 au vendredi 21 août 2020** de 14h00 à 17h00 (voir flyer).

La **cotisation** pour la saison 2020-2021 s'élève à **80 €** par joueur.

Elle est à verser **avant la fin du mois d'octobre** sur le compte du club : **BE85 3710 0516 4106** avec la communication suivante :

Nom et prénom du joueur – Année de naissance – Cot. 2020-2021

Après réception de votre paiement, nous vous ferons parvenir une **attestation** à rendre à votre mutuelle pour obtenir le remboursement d'une partie de celle-ci.

La saison se déroule de la mi-août à fin mai. Nos équipes participent à la coupe du Hainaut et au championnat. Le mois de mai est traditionnellement réservé aux tournois.

La saison se clôture par une journée de festivités le dernier samedi de mai.

La saison 2019-2020 a malheureusement été interrompue par la pandémie de COVID 19.

Nous espérons pouvoir vivre une saison 2020-2021 sans mesures contraignantes.

Le comité des équipes de jeunes s'active pour programmer des activités dès la reprise.

Ces activités seront organisées sous réserve d'obtention des autorisations et d'éventuelles modifications des mesures communiquées par le Conseil National de Sécurité.

Vous pouvez néanmoins déjà réserver quelques dates dans vos agendas :

- du **lundi 17 août au vendredi 21 août 2020** : stage d'été.
- le **samedi 22 août 2020** : journée sportive : ES Mominoise – US Laon (France)
- le **dimanche 30 août 2020** : marche gourmande à Momignies
- le **samedi 12 septembre 2020** : jeu de boules
- le **vendredi 6 novembre 2020** à Beauwelz : tournoi de belote
- le **samedi 7 novembre 2020** à Beauwelz : souper des équipes de jeunes
- le **mercredi 2 décembre 2020** à Momignies : St Nicolas
- les **vendredi 18 et samedi 19 décembre 2020** : marché de Noël
- du **lundi 12 au vendredi 16 avril 2021** : stage de Pâques
- le **samedi 8 mai 2021** à Momignies : 12ème tournoi Freddy Leruth ES Mominoise
- le **samedi 29 mai 2021** à Momignies : journée de clôture de la saison

Vous pouvez rejoindre le groupe **Facebook « ES Mominoise Equipes de jeunes »** pour suivre nos informations, partager des photos... :

<https://www.facebook.com/groups/1527889204117875/>

Nous comptons sur les parents pour encourager les enfants positivement au bord du terrain, les accompagner en déplacement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie d'intégrer l'équipe du comité ou de donner un coup de main ponctuel lors de festivités.

Nous vous souhaitons une bonne reprise et une excellente saison 2020-2021 !



Pour le comité des équipes de jeunes,

Jean-Marc Monin, RAFJ
Responsable administratif de la formation
des jeunes
☎ 0494/493232 ☎ 060/512035
✉ jeanmarcmonin@outlook.com

Frank Cuvellier, RSFJ
Responsable sportif de la formation des
jeunes
☎ 0497/720656
✉ frankcuvellier@gmail.com

<u>Equipe</u>	<u>Entraînements</u>	<u>Matches</u>	<u>Entraîneurs</u>
Equipes ES Mominoise			
Festifoot			
U6 & U7 2015-2014	Le mercredi de 16h00 à 17h00 à Momignies	Le samedi à 10h00 à Momignies	Laetitia Cambier Jason Wallerand Tristan Poulain
U7 2014	Le mercredi de 16h00 à 17h30 à Momignies	Le samedi à 10h00 à Momignies	
Jeu à 5			
U8 2013	Le mercredi de 16h30 à 18h00 à Momignies	Le samedi à 10h00 à Momignies	Loïc Boigelot
U9 2012	Le mercredi de 16h00 à 17h30 à Momignies	Le samedi à 11h00 à Momignies	Loïc Boquet
Jeu à 8			
U11 2011-2010	Le mercredi de 15h00 à 16h30 et le vendredi de 17h00 à 18h30 à Momignies	Le dimanche à 10h00 à Momignies	Maël Bouillon Jean-François Philippe
U13 2009-2008	Le mercredi et le vendredi de 17h30 à 18h30 à Momignies	Le dimanche à 10h00 à Macquenoise	Jean-Jacques Chaumont Jérôme Werrion
Jeu à 11			
Equipes en association avec les clubs de Baileux Sports et de CS Forges			
U14 ESM 2007 semi-provinciaux	Le mercredi de 17h00 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 19h00 à Ohain	Le dimanche à 10h00 à Macquenoise	David Hubinet Valéry Dropsy
U16 ESM 2006-2005 semi-provinciaux	Le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30 à Macquenoise	Le samedi à 15h00 à Macquenoise	Kevin Cambier Jean-Marc Monin
U19 CS Forges 2003-2002 semi-provinciaux	Le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30 à Bourlers	Le samedi à 15h00 à Bourlers	Michaël Thiroux
U19 Baileux sports 2003-2002 provinciaux	Le mercredi et le vendredi de 19h00 à 20h30 à Baileux	Le samedi à 15h00 à Baileux	Dylan Guérit
Gardiens	Le mercredi et le vendredi à Momignies suivant les catégories		Bernard Malacord Jean-Luc Gilain

METIERS DU PASSE

Les **taillandiers** fabriquaient tous les outils propres à tailler. Chez nous, leurs principaux clients étaient les sabotiers. Pour eux, ils forgeaient l'outil, trempaient et affûtaient le taillant, réparaient éventuellement. Le travail ne manquait pas. Les outils du creuseur et du planeur étaient nombreux et variés: le hoyau, la plane, le racloir, la talonnière, la gouge, la tarière, les cuillères.....

*« Le centre principal de la taillanderie fut Seloignes. L'atelier le plus important était celui des frères **BAYARD**. Ces artisans devaient leur renommée à la qualité de leurs outils: ils avaient un procédé spécial de trempe. Il y avait encore deux autres ateliers assez importants: la forge **DELVAUX** et la forge **CHABOTTEAUX**. » (Raymond TIRIONS dans « Sabotier, mon ami »)*

La famille BAYARD est une des plus anciennes de Seloignes. En effet, le plan POPP renseigne à l'article 472 de la matrice cadastrale une parcelle 176e, maison, et une parcelle 176f, atelier de taillandier. Le propriétaire était **Norbert BAYARD** né en 1819, fils de Jean-François né en 1796 installé à Seloignes avec son épouse LAFFINEUR Valentine et leurs cinq enfants. Norbert avait épousé FLEURY Eugénie. Le couple occupait l'actuel n°7 de la rue de la Poste. Emile et Désiré, fils de Norbert seront aussi taillandiers, Valentin, leur frère, est renseigné serrurier. Désiré (1857-1927) a été bourgmestre de 1915 à 1921.

Valentin, habitait l'actuel n°14 de la même rue. Les anciens racontaient que ce dernier était à l'occasion arracheur de dents ! Le patient avait l'honneur d'être maintenu sur son siège, pendant l'opération, par l'épouse de Valentin, femme de poids et de poigne!

Le rémouleur

aiguisait les couteaux et les instruments tranchants. Il se déplaçait de village en village en poussant sa charrette équipée d'une meule qu'il actionnait par une pédale. Il signalait sa présence en faisant chanter une lame (de faux) sur sa meule.



Franz CORNET.



MUSIQUE ET DANSE POUR TOUS !!!

Chimay, Beaumont, Froidchapelle, Momignies &
Sivry-Rance

Plus de 500 élèves chaque année ! Et toi ?
Tu veux danser, chanter ou jouer d'un instrument de musique ?
L'ABH est là pour toi ! N'hésite pas ! N'hésite plus !
L'ABH offre cet apprentissage dans ta région !



COMPRENDS LA MUSIQUE:
Cours de Formation musicale

APPRENDS UN INSTRUMENT:
accordéon, clarinette, flûte, trompette
violoncelle, saxophone, cor,
trombone, tuba guitare,
violon, piano, percussions,...



CHANTONS !
Cours de chant individuel
Choeur enfants -Choeurs ado/adultes

JOUONS ENSEMBLE
Ensemble instrumental - Ensemble jazz
Atelier Pop-rock- Variétés
Musiques actuelles - Musique de chambre
Atelier du Rythme

MAIS ENCORE...

Comprendre les musiques populaires et les musiques actuelles(pop-rock-variétés ...)

Faire de la musique sur l'ordinateur! (Création musicale numérique)

Ecriture et analyse musicale- Histoire de la musique

Lecture et transposition- Claviers (pour les élèves chanteurs)

EPANOUISSEMENT-CREATIVITE & AUTONOMIE ARTISTIQUE

L'apprentissage d'un art est une activité très formatrice : en plus de développer le sens artistique et la mémoire, elle permet de s'épanouir, d'exprimer ses émotions et de vivre de vrais moments de convivialité.



DANSONS:

Danse classique dès l'âge de 5 ans, Danse jazz dès l'âge de 8 ans

Implantations des cours de danse: Beaumont Salle omnisport,

Chimay Complexe sportif, Thirimont Ecole communale

Inscriptions dès le 24 août :

Renseignements

academiebh@ecoles.cfwb.be web:academiebh.be

L' ABH est le représentant unique de l'enseignement artistique de la Fédération
Wallonie-Bruxelles dans la Botte du Hainaut

ABH 51a Grand Rue à 6470 Rance Téléphone : 060 41 23 57



Après une fin d'année scolaire chaotique, l'Académie de musique et de danse de la Botte du Hainaut est prête à vous accueillir en toute sécurité dès le 1er septembre 2020

Du nouveau ? Oui !

Une nouvelle organisation du cours de formation musicale.
avec un cursus des études en 5 ans (au lieu de 6)

L'accès au cours d'instrument dès la première année

Des cours de musique dans votre école c'est possible

N'hésitez pas à poser vos questions...

Renseignements

academiebh@ecoles.cfwb.be web:academiebh.be

060412357

Avis aux Artistes de Momignies



"Allo? Allo?"

Nous rédigeons un bottin culturel numérique...

Tu chantes? Tu joues de la musique? Tu dances? Tu virevoltés?
Tu fais partie de la grande famille des arts de la scène?

Que tu sois amateur, semi-pro ou professionnel, fais-toi connaître
auprès de nous.

En cette période de crise, les Centres Culturels de Sivry-Rance,
Momignies, Viroinval, Couvin, Chimay et le foyer culturel de
Beaumont souhaitent promouvoir et soutenir les artistes
régionaux.

Envoie-nous tes coordonnées complètes (Nom d'artiste ou de
groupe, coordonnées, type d'art, lien Facebook/internet/youtube)

par mail à

centre.culturel.momignies@skynet.be

ou par courrier postal à

Centre Culturel local 5, Route de Macon à 6590 Momignies

Le retour du Repair Café à Momignies

→SAVE THE DATE←



Le 17 octobre - Le 21 novembre - Le 19 décembre

Annulé suite à la décision du Collège du 05/08/2020

Bonne nouvelle, le **Repair Café** revient à Momignies à la cafeteria du **Centre culturel** (Route de Macon 5 – 6590 MOMIGNIES), le troisième samedi de chaque mois, de 14h00 à 17h30.

Les objets à réparer seront acceptés jusque 17h00. Le prix des réparations est libre.

Qu'est-ce qu'un Repair Café? C'est réparer des objets au lieu de les jeter et dans une ambiance convivial. Au Repair Café, on amène son objet à réparer (meubles, petits électro, vêtements, vélos, jouets, ...). Ici, on ne laisse pas son objet mais on apprend avec des bricoleurs à réparer autour d'une tasse de café (ou autres!).

Pour plus d'infos sur www.repaircafe.be



→ Nous sommes à la recherche de réparateurs bénévoles ! ←

Vous êtes bricoleur(se) ?

Vous avez de « l'or dans les doigts » ?

Vous avez envie de prendre vos outils et d'offrir quelques heures par mois ?

Vous avez envie de **transmettre** vos savoirs et votre pratique ?

Vous êtes le/la bienvenu(e) au Repair café ! Nous sommes à la recherche de **bricoleuses/bricoleurs** désireux(ses) de venir nous donner leurs expertises.

Vous n'avez pas de compétences techniques mais vous souhaitez participer à ce projet ? Il y a de la logistique à assurer (accueil, inscription, bar, ...). Nous recherchons des **bénévoles** !

Nous nous réservons le droit d'annuler l'événement en fonction de l'évolution de la pandémie.

Informations et renseignements : Sophie Loisse - 071/312.256 – sophie.loisse@moc-ct.be



ATTENTION : Suite à la situation sanitaire, veuillez contacter Sophie Loisse pour signaler votre présence. Nous pourrions ainsi préparer les locaux pour vous recevoir en toute sécurité. C'est une demande actuellement obligatoire.



Calendrier

Sous réserve
des mesures prises
dans le cadre
de la crise sanitaire

AOÛT

- 17 au 21 : Stage Hip-Hop pour les 9-13 ans Kursaal Momignies
20 : Collecte de sang – de 15 H à 18 H 30 - salle Kursaal Momignies

SEPTEMBRE

Ces 2 activités seront reportées à une date ultérieure suite à la décision du Collège communal du 05/08/2020.

- 13 : Réunion du Cercle Philatélique - Kursaal Momignies
14 : «Chanter avec Bébé» par le concert d'Astrée – 10 H 30 et 15 H au Kursaal Momignies - org : Bibliothèque de Momignies.

OCTOBRE

- 08 au 12 : Bourse aux vêtements – salle Familia Macon
10 : Don de sang – salle Aquarius Seloignes
13 : Collecte de sang – salle Aquarius Seloignes
16 : Cinéma «1917» Kursaal – 20 H – org : Centre Culturel local
17 : Concerts Fanfare « Joyeux Artisans de Beauwelz » Salle communale Beauwelz
18 : Réunion du Cercle Philatélique - Kursaal Momignies

NOVEMBRE

- 08 : Ste Cécile Fanfare de Macon - salle Familia Macon
11 : Jogging de l'Armistice – org : JACO – Kursaal Momignies
12 : Collecte de sang – de 15 H à 18 H 30 - salle Kursaal Momignies
13 : Cinéma «Une vie cachée» Kursaal – 20 H – org : Centre Culturel local
15 : Ste Cécile Fanfare de Forge-Philippe - salle communale de Forge-Philippe
15 : Réunion du Cercle Philatélique - Kursaal Momignies
22 : Ste Cécile Fanfare de Beauwelz - salle communale de Beauwelz

DECEMBRE

- 18 et 19 : Kiosque fête Noël – Grand Place Momignies
20 : Réunion du Cercle Philatélique - Kursaal Momignies
28 : Cinéma «Ferdinand» Kursaal – 14 H – org : Centre Culturel

Sauf erreur ou omission

Bébés lecteurs

«CHANTER AVEC BÉBÉ»

par

Le concert d'Astrée

GRATUIT

Pour les 0-5 ans et leurs parents, mamies, papys, nounous...



Lundi 14 SEPTEMBRE
KURSUS DE MOMIGNIES
10H30 - 15H00

Annulé suite à la décision
du Collège du 05/08/2020

Réservations à la bibliothèque de Momignies - Places limitées
+ 32 498 03 58 36 - info@bibliomomignies.be
Plus d'infos sur www.ccsa.reseaubibli.fr



ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNÉ

Ecole Communale Fondamentale de Momignies

Place Yvon Paul 17 • 6591 MACON
Tél.: 060 51 12 74 • 0476 93 53 36

Fax: 060 51 38 09

Direction: Vincent Tendaerts



- Une équipe éducative mixte, stable et expérimentée.
- Une pédagogie différenciée qui donne du sens aux apprentissages.
- La priorité au respect, à la discipline et à la non-violence.
- Choix du cours philosophique.
- Eveil aux langues pour les 3^{èmes} maternelles.
- Garderie scolaire de 7h à 18h (avant et après les périodes de cours).
- Maître en re-médiation avec les élèves en difficultés.
- Participation à plusieurs challenges sportifs (Adeps, Province,...).
- Cours de natation pour tous les élèves au fil de l'année.
- Education et animations musicales par "Vitamine Music" subsidié par la "Wartoise".
- Nombreuses classes dotées de tableaux interactifs.
- Organisation de nombreuses visites pédagogiques.
- Collaboration avec le centre-psycho-médico-social de Charleroi.
- Collaboration avec le centre PSE provincial de Couvin (inspection médicale).
- Aide d'une antenne psychologique et assistance familiale.
- Organisation de classes de dépaysement.
- Possibilité de repas complets.
- Collaboration avec le Centre Culturel pour les activités culturelles.



INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS AU 0476 935 336

Direction: Vincent Tendaerts - 0476 935 336

Implantation de Beauwelz: M^{me} J. Vercruyse - 060 51 11 68

Implantation de Macon: M^{elle} A. Guichard-Thiroux - 060 51 12 74

Implantation de Macquenoise: M^{me} V. De Clerfayt - 060 51 11 77

Implantation de Monceau-Imbrechies: M^{me} D. Danvoye - 060 51 13 89



L'Ecole Communale Fondamentale de Momignies a pour objectif l'épanouissement de tous les élèves pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et autonomes, respectueux des valeurs démocratiques de notre société.